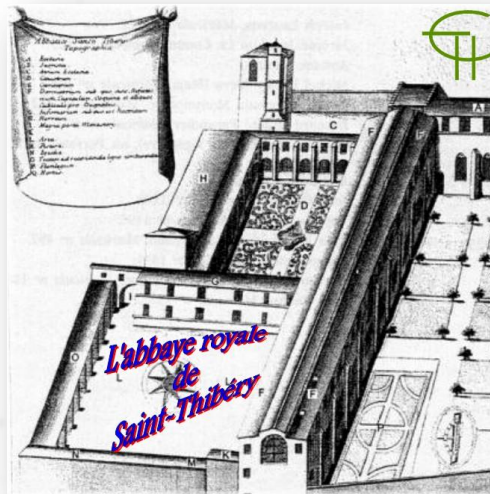


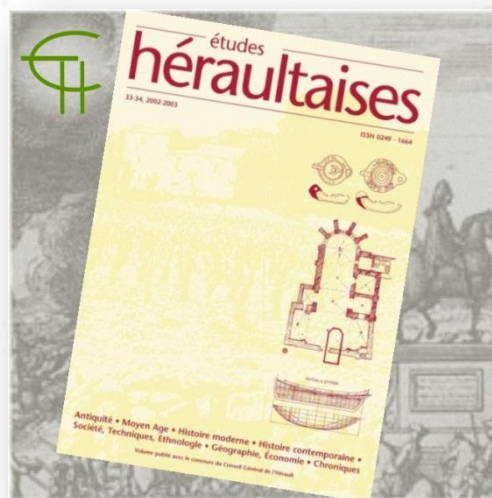
Article : L'abbaye royale de Saint-Thibéry de la congrégation de Saint Maur (ancien diocèse d'Agde)



Auteur (s) : Bernard CHÉDOZEAU

Nombre de pages : 27

Année de parution : 2001



Architecture et liturgie

L'abbaye royale de Saint-Thibéry

de la congrégation de Saint Maur (ancien diocèse d'Agde)

Bernard CHÉDOZEAU *

Dans l'arc allant de Sainte-Croix de Bordeaux à Montmajour, les bénédictins mauristes ont restauré une trentaine d'abbayes et de prieurés. Beaucoup de ces monuments ont souffert des ravages tant de la Révolution que des ans. Parmi ceux qui sont restés presque intacts en dépit de dégradations parfois graves, on peut signaler le monastère de Saint-Thibéry dont l'église est, à l'instar de celles de Caunes ou, mieux, de Saint-Sever-de-Rustan, restée assez proche de l'état dans lequel l'ont laissée les religieux ¹.

La lente restauration aux XVII^e et XVIII^e siècles de l'abbaye et de l'abbatiale de Saint-Thibéry fournit un bon exemple des principes, des choix et de l'évolution de la congrégation de Saint-Maur. Pour s'en rendre compte, il est nécessaire de comparer les plans de l'église médiévale avec les plans de l'époque mauriste ; mais aussi il suffirait d'en admirer le tabernacle à deux portes, une vers la nef, l'autre vers les stalles.

Aux origines

C'était un très ancien monastère que celui de Saint Thibéry, patron du monastère, où la règle de saint Benoît aurait été adoptée dès 770-780 ; *Cesserone* est mentionné dans les Tables de Peutinger, et il se trouve en 890 *monasterium S. Tiberii, cui vocabulum est Cesarion* ². Il en subsiste aujourd'hui l'essentiel des bâtiments. Les archives ont été partiellement brûlées en 1793, mais outre les documents des Archives nationales et départementales, il subsiste à Saint-Thibéry même de nombreux manuscrits et textes que purent consulter, il y a une trentaine d'années encore, divers historiens ; ces documents ont disparu pendant les années où le presbytère est resté inhabité, mais il en reste quelques notes.

Les plans conservés aux Archives nationales

Pour Saint-Thibéry, les Archives nationales possèdent deux cartons de plans et documents :

AN-N/III/Hérault/7 pour les années 1641-1656

- 7-1 : « Plan des bois de Saint-Thibéry, oct. 1663 » (non repris ici).
- 7-2 : « Remarques sur le dessein de l'abbaye de Saint-Thibéry ».

- 7-3 : « Plan du second étage du monastère de Saint-Thibéry comme il est à présent 1656 » : **plan C**.
- 7-4 : « Plan du premier étage du monastère de Saint-Thibéry comme il est à présent 1656 » : **plan B** (avec et sans l'onglet rabattu).
- 7-5 : « Plan du monastère de Saint-Thibéry novembre 1641 » : **plan A**.

AN-N/III/Hérault/8 pour les années 1694-1695

- 8-1 : « Premier plan approuvé de Saint-Thibéry, où il fallait abattre le vieux bâtiment menaçant ruine » (au verso) : **plan D**.
- 8-2 : « Projet de bâtiment du dortoir » : **plan G**.
- 8-3 : Note de Fr. G. de La Tremblaye.
- 8-4 : Lettre autographe et avec sceau de D. Antoine Poumet à D. Boistard (4 septembre 1695).
- 8-5 : Plan du deuxième étage : **plan F**.
- 8-6 Plan du 3 août 1695 : **plan E**.
- 8-7 : « Moitié du plan des stalles du chœur » (non repris ici).

Nous y ajoutons un plan de l'église en 1858, avant les malheureuses transformations du début du siècle (**plan H**) ³.

L'arrivée des mauristes :

l'« abbaye royale de Saint Thibéry »

C'est très tôt (en 1624 semble-t-il) qu'au retour d'une mission au monastère de Cruas Dom Grégoire Tarrisse s'arrête à Saint-Thibéry pour y faire connaître la naissante congrégation de Saint-Maur ; il en tire Dom Léotard qui sera un des religieux reçus à la profession en même temps que lui⁴. D. Tarrisse souhaite cette affiliation en raison de la « commodité » du monastère, qui est géographiquement bien placé au cœur du Bas-Languedoc et qui, semble-t-il, bénéficie de la protection des gouverneurs, installés au tout proche Pézenas. Comme Saint-Chinian (le monastère de D. Tarbouriech et de la profession du futur supérieur général), comme Saint-Guilhem et Aniane (mais non Villemagne-l'Argentière), le monastère de Saint-Thibéry est ainsi un des tout premiers monastères sollicités pour s'agréger à Saint-Maur. Le projet n'aboutit pas.

Dix ans plus tard, D. Grégoire Tarrisse devenu supérieur général de la congrégation n'oublie pas les monastères du Languedoc. L'abbé François Boyer meurt en août 1635. Maurice Brulet (de Bruslet d'Andelot), moine profès, est nommé abbé en

* Avec la collaboration de P. Ucla † et J.-Cl. Richard.

... janvier 1636 ; il n'entre en possession qu'en avril 1642. Échouant dans sa tentative de ramener le monastère dans la régularité, il fait appel à la congrégation de Saint-Maur⁵. Le 8 novembre 1635, D. Tarrisse désigne comme procureur son confrère et ami D. Ambroise Tarbouriech, prieur claustral de Sainte-Marie de La Daurade à Toulouse⁶, qui sera aidé par D. François Joachim Hondrat, ou d'Hondrat, infirmier et « *prior major* »⁷. L'affiliation ne se fait pas sans mal. En 1635, trois seulement des « anciens religieux » de Saint-Thibéry approuvent cette orientation vers la réforme François d'Ycher, Pierre Taillade, Jacques Hondrat ; arrive alors Jacques Barilles. Le 17 avril 1638, ils obtiennent l'appui de soixante-cinq notables de la ville (dont Henri de Torches viguier, Pierre Janin (?), Homère (?) Barilles, François Agan consuls, et Guillaume Barilles procureur royal). Le 17 juillet 1638, D. François Placide de Sarcus⁸ et D. Pierre François de Bousquat⁹ posent les fondements de l'union, et le monastère est « *incorporation et subditum* » à Saint-Maur le 15 novembre 1638 à l'évêché d'Agde. Approuvent le concordat (semble-t-il) D. Jacques Dicher prieur de Génolhac, D. P. Taillade sacristain, D. Jacques Hondrat, D. J.-Jacques de Tessé (ou Jessé ?), D. Etienne Crez, D. François Douzières, D. Antoine Teulon¹⁰. L'accord est entériné le 5 février 1639 par le Parlement de Toulouse, et dès le 18 (ou le 8 ?) mars suivant D. Antoine Grégoire Bandel¹¹, prieur de Saint-Sauveur d'Aniane (monastère déjà affilié à Saint-Maur), installe le prieur.

Les récits qu'on possède de l'affiliation de Saint-Thibéry laissent soupçonner des aspects politiques qui restent mal connus, dissimulés derrière une belle histoire. J. Barilles envoyé au roi pour porter la nouvelle de la victoire de Salses obtient en récompense l'appui du souverain pour l'introduction des mauristes¹². En réalité, comme à son habitude Dom Tarrisse a eu l'appui de personnages haut placés et il a su jouer le jeu du pouvoir royal. Le 16 août 1639, Louis XIII décide (ou confirme ?) l'affiliation en accordant au monastère le titre d'« abbaye royale » qu'il gardera jusqu'à la fin ; à la couronne d'épines avec trois clous s'ajoute « une fleur de lys en haut au dedans de la couronne, au dessous le mot **PAX** et trois clous en bas »¹³. D'autre part, « depuis l'année 1640 Saint-Thibéry a été réuni par lettres patentes au comté de Pézenas »¹⁴, et le prince de Conti a soustrait à l'abbaye et obtenu pour le roi la haute, moyenne et basse justice et la seigneurie du lieu¹⁵ ces concordances paraissent significatives. Quoi qu'il en soit, en octobre 1641 et en dépit de diverses oppositions deux moines mauristes arrivent au monastère : il s'agit de D. Mathieu Dominique Choussedier¹⁶ et de D. Etienne Augustin Léotard¹⁷, moine de l'abbaye formé à Saint-Louis de Toulouse¹⁸ ; c'est de cette période que date le plan d'état des lieux dressé le mois suivant, en novembre.

Maurice de Bruslet d'Andelot, 49^e abbé régulier (17 janvier 1636-1698), prend possession en avril 1642 ; il ne serait pour rien dans les transactions passées entre les anciens religieux et la congrégation de Saint-Maur, mais c'est lui qui le 9 janvier 1643 signe avec D. Jacques Antoine Espinasse¹⁹ prieur claustral de La Daurade le contrat d'installation des pères réformés, approuvé le 28 février par D. Tarrisse. Le 12 octobre 1647, d'autres pères réformés sont accueillis et conduits dans le chœur (dont, semble-t-il, D. François Hondrat devenu D. Joachim après sa profession à La Daurade)²⁰. L'abbé est installé le 12 décembre 1647²¹.

Tout s'est fait en une dizaine d'années, de 1635 à 1647, plus rapidement que dans d'autres abbayes voisines.

L'abbaye médiévale que trouvent les mauristes d'après le plan de 1641

Exceptionnellement, on dispose pour Saint-Thibéry d'un plan très ancien daté de novembre 1641, à l'arrivée des premiers pères réformés 22 (plan A) ; c'est sauf omission le seul plan des abbayes

du Bas-Languedoc qui remonte à cette haute époque. Ce document donne un aperçu de l'abbaye et de l'organisation intérieure de l'abbatiale telles qu'elles étaient après les reconstructions du XV^e siècle et telles que les ont trouvées les mauristes, et il apporte quelques indications uniques. En général, il permet une comparaison utile avec les projets successifs des mauristes qui organiseront finalement l'ensemble de façon sensiblement différente.

Lecture du plan A

A1 : rue publique.	A21 : escalier du vestiaire.
A2 : maison des séculiers	A22 : infirmerie.
A3 : cour ou place publique de la ville.	A23 : cour de l'infirmerie.
A4 : chapelle des paroissiens.	A24 : jardin de l'infirmerie.
A5 : entrée du monastère, cime-tière, entrée de l'église.	A25 : salle de l'abbé.
A6 : paroisse.	A26 : logis de l'abbé.
A7 : chœur, autel et sacristie.	A27 : four et logis de l'abbé.
A8 : clocher.	A28 : réfectoire.
A9 : grotte de S. Thibéry.	A29 : maisons des Anciens.
A10 : chapelle rouge.	A30 : cour de l'abbé.
A11 : cimetière.	A31 : cour des religieux.
A12 : ? (la « gleisette »).	A32 : escalier des religieux.
A13 : rue publique.	A33 : maisons des séculiers.
A14 : maison des séculiers.	A34 : entrée du monastère.
A15 : cave et dortoir dessus.	A35 : rue publique appartenant au monastère.
A16 : cloître et puits.	A36 : aumônerie.
A17 : chapitre.	A37 : jardin de l'aumônier (de l'aumônerie ?).
A18 : maisons des Anciens.	A38 : chapelle des pénitents.
A19 : rue ou courroir pour venir à l'église.	A39 : muraille de la ville.
A20 : maison des Anciens, maison du vestiaire	

Ce plan enseigne d'abord qu'il y eut à Saint-Thibéry (comme à Villemagne) deux abbayes successives : l'abbatiale du haut Moyen Age, qu'on appellera *l'abbatiale I* (XI^e siècle), détruite à une date et dans des circonstances inconnues ; et après le XV^e siècle *l'abbatiale II*, toujours présente dans son état d'inachèvement : c'est un simple chœur complété par ce qui est peut-être une travée de la nef prévue (?).

De l'église du XI^e siècle, revotée au XIV^e siècle, détruite dans sa plus grande partie en 1831, on visite aujourd'hui, sous le transept, une petite salle voûtée en forme de crypte que les habitants appellent *la Gleisette*, déformation de « l'églisette » (A12). Le plan de 1641 apporte quelques compléments qui tendent à prouver que l'espace devant l'actuelle église était la nef de l'abbatiale I : la dénomination de « *clocher* » donnée à ce qui dans les plans ultérieurs est appelé la tour (A8) : la présence d'une « *chapelle des paroissiens* » (A4), bâtiment aujourd'hui détruit mais qui peut-être avait été, dans l'abbatiale I, la chapelle de paroisse située dans le collatéral nord de la nef disparue (comme à La Charité-sur-Loire, par exemple) ; la « *grotte de saint Thibéry* » (A9), dont cette indication est le seul souvenir mais qui, comblée et oubliée, se trouve aujourd'hui sous la cour devant l'église dont elle fut peut-être le berceau ; enfin, point essentiel dans l'hypothèse d'une nef disparue, le fait que le cloître était construit le long de cette nef, en toute régularité médiévale.

Devant l'église se trouve le cimetière (les plans ultérieurs **B** porteront la mention « place de l'ancienne église à présent passage

... du cimetière ». L'« *entrée du monastère* » (A5) serait-elle alors, comme invite à le croire le début d'arcade encore visible sur le clocher, l'ancienne porte de l'abbatiale I ? La tradition rapporte que pour faire passer un chargement de foin, un des acquéreurs du cloître a démolé « le pilier central » de la double porte. Cette situation d'une place ouverte sur la nef disparue est fréquente (Pontlevoy par exemple, Villemagne-l'Argentière). Des fouilles permettraient d'y voir plus clair. On note la présence de la « chapelle des pénitents », qui jouera un modeste rôle dans l'histoire ultérieure de l'abbaye (A39). Autour du cloître sont les bâtiments des « anciens » (religieux) (A18, A29) ; où les deux pères réformés qui viennent d'arriver se logent-ils ?

L'église (A6 et A7) est nettement divisée entre le « cœur » (le chœur) des religieux et la paroisse avec ses autels ; l'autel des religieux est situé au fond de l'abside, ce qui implique que les stalles sont en vis-à-vis à leur place traditionnelle dans le chœur. La sacristie est sous l'actuel clocher. La « chapelle rouge » est indiquée avec son autel (A10). L'église a deux entrées : une sur le cimetière, pour la paroisse dans le « transept » ; et pour les religieux la « rue ou *courroir* pour venir à l'église » (A19), avec une porte à côté du chapitre. Un gribouillis illisible indique ce qui est aujourd'hui l'escalier vers la Gleissette (A12).

Si l'on en croit l'historien Numa Haguénat²³, cet état de choses est le fruit de travaux entrepris au XV^e siècle. En 1456, on aurait construit les voûtes du chœur et « *la chapelle rouge* ». Des transactions sont signées en 1463 en vue de terminer les travaux de « la nouvelle église » (l'abbatiale II). En 1504, on entend fermer le chœur « de manière que le Seigneur abbé et les moines fussent complètement séparés du reste de l'église [*du transept*] » ; il s'agit probablement de la construction du jubé qui figure sur le plan (c'est l'époque où ces monuments se multiplient) et que les mauristes feront disparaître. Selon le même N. Haguénat, la transaction voulait « qu'il fût bâti deux chapelles et deux autels de chaque côté de ce chœur à sa partie extérieure [*c'est-à-dire dans le transept, où ces autels figurent en A6*] ». Dans les chapelles susdites et sur ces autels, les consuls, les hommes et tous les habitants de Saint-Thibéry pourraient, et il leur était permis, de faire célébrer leur messe paroissiale et ils pourraient venir l'entendre ; de manière cependant qu'elle serait dite à une autre heure que la messe conventuelle afin qu'ils ne puissent pas troubler la célébration de cette dernière »²⁴. Le transept servait ainsi d'église paroissiale. C'est l'abbé Maurice Bruslet qui fait installer ces chapelles, « *duas capellas ad utrumque latus chori, a parte extra* » : la chapelle de gauche en entrant était consacrée à saint Roch et desservie par la confrérie de ce nom, puis à saint Michel au XIX^e siècle ; la chapelle « de droite en entrant » était la « *capella Crucifixi* », ou « *sancti Crucifixi* »²⁵.

Les bâtisseurs du XV^e siècle se construisent ainsi un fort beau chœur gothique ; l'embryon de nef (d'une travée) est-il de cette époque ? Ils ne poussent pas plus loin les travaux. L'abbatiale est restée dans cet état d'inachèvement, avec (comme à Villemagne-l'Argentière) un mur de fermeture « provisoire » construit en 1535 au moment de la dédicace, et toujours en place. Elle respecte l'organisation traditionnelle *sanctuaire de l'autel* (au fond), *chœur des stalles* (deux rangs de stalles se faisant face), *nef* et chapelles pour les laïcs. Le chœur, régulier, est destiné à la communauté monastique ; il est séparé du transept par un *jubé* (en son sens ordinaire de mur de clôture sur lequel s'appuient deux autels). Au fond de l'abside, l'autel majeur était certainement en forme de table plate, entouré de courtines ; le sanctuaire devait contenir des reliquaires. Les stalles (avec le trône de l'abbé) s'étaient terminées vers 1500 ; il y avait certainement au centre du chœur des stalles un tombeau et un lutrin (ou un aigle). Comme dans tout monastère bénédictin, il y avait des reliques, « les *corps saints* de Saint-Thibéry », qui étaient ceux des « saints martyrs Thibéry, Modeste et Florence »²⁶ enterrés jadis dans l'antique Cessero et peut-être

conservés au Moyen Age sous la nef dans la « grotte de saint Thibéry » déjà signalée (A9). Il y avait sous l'autel une crypte, qui semble avoir été abandonnée au plus tard par les mauristes dont l'accès est aujourd'hui muré ; en exhaussant le niveau et de l'abbatiale, et des bâtiments monastiques les pères ont comme par exemple à Saint-Guilhem d'ailleurs, encore comblé beaucoup d'espaces qui restent méconnus et que l'on soupçonne grâce aux travaux effectués il y a quelques années dans la pièce située sous l'actuel clocher (entre l'église et la sacristie des mauristes, l'actuelle sacristie)²⁷ ; ces travaux permettent de reconnaître l'existence d'espaces vides qu'il faudrait visiter pour y voir plus clair dans la longue histoire du monastère.

En 1571, les protestants détruisent une partie des bâtiments monastiques mais non l'église. Les dégâts ne sont pas aussi importants qu'à Aniane ou à Villemagne. La vie monastique continue.

Premières restaurations (entre 1641 et 1656)

Sitôt installés, les pères réformés cherchent de l'argent pour restaurer le monastère, « *ut commode in novis aedificiis habitare possent* »²⁸. Les agrandissements vont se succéder. Un premier projet de 1656 montre un premier et modeste « bâtiment du dortoir » construit perpendiculairement à l'abbatiale. Le projet s'amplifie en 1694. Mais pour des raisons de commodité et de salubrité, un troisième projet (1695) place le « bâtiment du dortoir » parallèlement à l'église avec exposition au midi ; c'est ce projet qui sera réalisé, au moins dans sa plus grande partie et avec diverses modifications (avec des simplifications, comme à Villemagne).

Les premiers aménagements sont effectués en 1643. Ces travaux encore modestes se font avec approbation des supérieurs de la congrégation et il en subsiste des « Remarques sur le dessin de l'abbaye de Saint-Thibéry faites par D. Denis Plouvier » à la date du 12 avril 1643 ; on ne possède pas ce dessin (auquel renvoient les appels de notes dans le texte de D. Nicolas Placide Roussel)²⁹, mais il est possible qu'il s'agisse de la mise au net du plan A de 1641 présenté plus haut. Ces remarques concernent les questions d'architecture et ne se confondent pas avec les « défauts contre la régularité » que D. Roussel ajoute en juin 1643 aux observations précédentes³⁰. Distincts d'inspiration, les deux textes montrent que très tôt le *Regimen* le Régime c'est-à-dire les dirigeants de la Congrégation, révise et autorise les plans de reconstruction des abbayes ; ils montrent aussi que le respect de la règle, la *popularité* impose aux projets architecturaux. Pour les abbayes du Bas-Languedoc, ces textes de haute époque sont rares. Voici donc ce que souhaite pour une restauration sommaire des bâtiments ruinés de Saint-Thibéry l'un des principaux architectes de la congrégation naissante D. Denis Plouvier, ainsi que l'influent D. Placide Roussel - celui-là même qui dira quelques années plus tard à Mazarin (octobre 1658) : « Je n'ai trouvé que quatre monastères qui pussent subsister de leur propre revenu ; tous les autres sont obligés d'emprunter ».

12 avril 1643. Saint Thibéry. Remarques sur le dessin de l'abbaye de Saint-Thibéry faites par D. Denis Plouvier.

« Premièrement il me semble que l'on fait un dessin d'une trop grande dépense et que l'on ne ménage pas assez les vieux bâtiments que l'on démolit facilement qui sont le grand cellier et au-dessus l'ancien dortoir (je vois bien que difficilement l'on peut se servir de ce corps de logis).

Item tous les logis des Anciens [*religieux*] du côté du midi lesquels peuvent servir agrandissant le cloître jusques à ces logis, plus l'on prend presque tous les logements de monsieur l'Abbé ; je sais bien qu'ils sont découverts [*sans toit*] et délaissés mais tous les murs en sont bons, faits de pierre de taille, dans lesquels l'on

... peut faire aisément de fort beaux logis sans rompre que fort peu de chose. C'est pourquoi il me semble qu'il est nécessaire de savoir ce que pourra coûter le corps de logis que l'on prétend de faire présentement, car il me semble d'une grande dépense à laquelle le monastère ne pourra pas fournir. Toutefois, supposé que l'on puisse fournir la dépense nécessaire, je dis que l'on ne peut pas faire la galerie ou les greniers comme ils sont dessinés, d'autant que les cloisons des chambres ne peuvent pas être portées sur un plancher comme il est dans le dessin, et il n'y a pas moyen d'y faire une voûte n[y] ayant [*car il n'y a*] que six pieds de hauteur tellement qu'il faut chercher quelque autre invention pour lesdits greniers.

Item je crains que les voûtes du réfectoire soient trop chargées ayant les cloisons des chambres, les voûtes des chambres et de l'allée du dortoir et toutes les couvertures à porter. C'est pourquoi je serais d'avis de faire deux piliers au réfectoire, un à la cuisine et un au chapitre, ce qui n'incommodera que bien peu [*pour*] assurer le bâtiment et l'on ne fera pas une si grande dépense [*que*] pour les contrepiliers qu'il faudrait faire extrêmement [?] forts et avanceraient fort hors du bâtiment, de plus la poussée des voûtes du réfectoire arrive à l'endroit de la galerie et il n'y a rien qui l'arrête et qui pousse à l'encontre.

Item il semble qu'il y a trop de fenêtres à l'allée du dortoir et l'on en pourrait boucher la moitié.

Item la bibliothèque est fort petite et n'aura que fort peu de vue prise par dessus le toit du cloître et par un des bouts, peut-être que l'on la pourrait faire dans l'allée du dortoir [*en*] partageant la dite allée en deux car elle a 19 à 20 pieds, elle est assez haute à 9 pieds, et ainsi resteraient dix pieds de haut pour ladite bibliothèque et peut-être que l'on y pourrait aider de quelque chose comme ne voûtant pas ladite allée, laquelle voûte sera de plus grande dépense que l'on ne pense.

Item je crains que rehaussant la couverture de la chapelle rouge l'on ne bouche les vitres du chœur, lequel ne peut avoir jour d'ailleurs car de l'autre côté les bâtiments de la ville l'obscurcissent et le côté de la chapelle est le côté du soleil.

Item l'on emploie un tiers du bâtiment pour les hôtes qui seront capables de manger presque tout le revenu du monastère, lesquelles chambres peuvent être accommodées dans les logis des Anciens ou de Monsieur l'Abbé, spécialement dans la tour où il y a quatre ou cinq étages fort beaux, sans être contraints de faire un nouveau corps de logis, car pour le dortoir du dessus l'on pourra accommoder des chambres sur le cloître au cas qu'il en fût nécessaire, y ayant 18 chambres dans le nouveau qui sont autant comme le monastère pourra nourrir des religieux de chœur.

Item les privés semblent être éloignés des dortoirs et incommodes.

Item l'on fait coucher des garçons sur la chapelle des hôtes.

Item faut prendre garde aux coins ou angles du cloître d'autant que le plan ne peut s'accorder avec les arcades et voûtes qu'avec difformité, les arcades faisant une corne de vache ».

Suivent les remarques complémentaires de D. Placide Roussel, minutieuses jusque pour ce qui concerne les lieux communs ; les cotes renvoient à un plan disparu :

« Outre les avis de D. Denis auxquels il faut avoir égard, il y a plusieurs défauts contre la régularité qui se devraient corriger, faisant l'escalier du dortoir au réfectoire et jardin à l'endroit marqué Aa, et dessous icelui le lave-main, à l'endroit BB le réfectoire, à l'endroit cc la cuisine, à l'endroit dd le garde-manger, à l'endroit ee le réfectoire des valets, à l'endroit f la salle des hôtes et l'écurie se faisant sous appentis le long des murailles de l'enclos

tout contre les privés. A l'endroit g la salle des récréations pour les religieux, à l'endroit h la dépense du réfectoire, à l'endroit ii le passage de la cuisine à l'infirmerie, à l'endroit k le bûcher de la cuisine de l'infirmerie.

L'écurie n'est pas bien contre les fours, crainte du feu.

Les lieux communs de l'infirmerie sont mal disposés étant au plus chaud endroit du monastère et, si on ne les peut changer, il faudrait élever les sièges d'iceux à l'étage au-dessus de la chambre, et crainte que les murailles ne s'infestent et corrompent, il faudrait que les tuyaux fussent faits de boîtes de terre cuite.

Le chauffoir serait mieux à l'endroit qu'est marquée la bibliothèque ou bien dans la conférence même, et la bibliothèque serait mieux en la place de toutes ou parties des chambres du dortoir marquées LLL car il n'y a que trop de chambres au dortoir, et du chauffoir marqué M on ferait de belles chambres.

Du chauffoir marqué N [*probablement la pièce qui se trouvait au-dessus de la chapelle rouge et qui a été démolie récemment*] il conviendrait d'en faire une tribune pour entendre la messe et la prédication [*notation précieuse pour connaître le rôle de ces tribunes à l'époque classique, et jusque dans les chapelles de jésuites*], mais il faudrait obvier à la curiosité qu'on pourrait avoir à regarder de là le peuple.

Le réfectoire des valets et dépense marqués oo ne doivent être faits.

Placide Roussel

Moyennant toutes ces observations ce dessin est faisable et sera régulier ».

La reconstruction des bâtiments anciens indispensables (chapitre, réfectoire, dortoir et cellules) est alors engagée pour 10400 £ (23 janvier 1644) ; on les trouve sur le plan de 1656 (B3), et ils subsistent aujourd'hui encore - en un triste état. Les travaux sont menés rondement : dès le 26 janvier 1644 le chapitre, le réfectoire et le dortoir sont achevés, et le 12 octobre 1647, pour l'installation de l'abbé, D. Bertrand Pierre Beziat³¹ Visiteur de la province du Languedoc peut procéder à la bénédiction des bâtiments neufs³².

L'étape de 1656

En 1656-1658, comme dans la plupart des abbayes du midi des projets de restauration sont soumis au Supérieur général. Avec les projets de construction, les plans donnent l'état de l'abbaye telle qu'elle est en 1656. Le plan B (fig. 2 et 3, plan B) pour le rez-de-chaussée (appelé sur les plans le « premier étage ») porte l'indication suivante :

« Plan du premier étage [*du rez-de-chaussée*] du monastère de Saint-Thibéry comme il est à présent en 1656. Ce qu'il est marqué de noir ce sont les vieux bâtiments lesquels sont bons, la plus grande partie sont de pierre de taille, ce qu'il est marqué de rouge ce sont les bâtiments de Messieurs les Anciens religieux [*les moines de l'ancienne observance*] (B6), ce qu'il est marqué de violet ce sont les bâtiments neufs que l'on a fait faire [*le premier « bâtiment du dortoir » cher aux mauristes, construit depuis 1641*] (B3), ce qu'il est de bleu ce sont les bâtiments de Monsieur l'Abbé qu'ils sont tous découverts [*sans toit*] à la réserve de l'écurie qu'il est dans notre cour (B4), le logis marqué de jaune appartient aux séculiers (B5) ».

Sur ce plan, on observera encore les points suivants :

- (B3) : Le rez-de-chaussée du nouveau « bâtiment du dortoir » comporte chapitre, arc-boutant, réfectoire (ce vieux bâtiment,

... 1665, le chapitre doit « demander quelque subsistance au R. P. Général », prié de « vouloir charitablement secourir le monastère ». Ce sont des années de vaches maigres.

Le 4 février 1671 meurt à Paris à l'âge de 35 ans Anne-Marie Martinozzi, l'épouse et veuve du célèbre prince de Conti, gouverneur du Languedoc et proche de l'évêque d'Alet Nicolas Pavillon.

Ce jourd'hui 26^e jour du mois de février 1672, avons fait les funérailles de Madame la Princesse Anne-Marie de Conti en l'église paroissiale de Notre-Dame de La Salvetat³⁴.

A la Révolution, le corps de la princesse sera transféré et inhumé dans « la chapelle sous les orgues » de l'ancienne abbatale ; y est-il encore ?

Le plan de 1694

Le 2 juin 1684, et pour obéir aux ordres du pouvoir (sans que la situation se soit améliorée - comme le montre le Registre des délibérations capitulaires, les religieux contractent sans cesse des emprunts pour combler des retards de dettes), le chapitre demande l'autorisation d'acheter une maison, car « dans le dessein [*le dessin*] du bâtiment [*du dortoir*] que nous espérons faire, ladite maison doit être l'endroit de la porte du monastère ». Le prieur François de La Bourgade³⁵, nommé le 21 juin 1693 et reconduit en 1696, joue alors un rôle important dans les travaux qui s'accroissent.

En 1694, tout semble se décider en quelques semaines ; ce ne sera pourtant encore qu'une étape. On possède le « plan géométral [*du rez-de-chaussée*] de Saint-Thibéry - 1694 fait le 6 avril par frère A. Poumet³⁶ » ; au verso : « Premier plan approuvé de Saint-Thibéry où il fallait abattre le vieux bâtiment menaçant ruine » (plan D) 37 (fig. 5). Quelques jours après, le 25 avril 1694, a lieu au monastère une « délibération pour bâtir les lieux réguliers » : « Les années courantes ayant été assez abondantes », le prieur veut demander à la diète les permissions nécessaires pour un nouveau bâtiment. Les plans sont envoyés au Régime, et l'approbation est donnée dès le 29 mai, avec des restrictions :

« Ce dessein est approuvé. L'on commencera à l'exécuter par le petit corps de logis où il est marqué ici de faire une salle à donner à manger [*il s'agit du bâtiment accolé à l'aile sud du cloître* (D9), *que les supérieurs tiennent à voir construire en premier*] et l'on ne fera pas davantage sans une nouvelle permission, fait le 29 mai 1694, Fr. Claude Boistard (D7) ».

Ce plan ne concerne que le rez-de-chaussée du monastère. On connaît cependant un peu le plan de l'étage par le « profil du bâtiment de Saint-Thibéry » (D1), où l'on trouve les trois étages que vont contester les Supérieurs : rez-de-chaussée (« premier étage »), premier étage (« deuxième étage »), qui est celui du dortoir, et enfin troisième étage qui est celui de la « mirande » ou lieu de promenade pour les religieux. Pour limité qu'il soit, le plan du rez-de-chaussée n'en est pas moins fort important pour comprendre le sens et la lente évolution du projet mauriste qui se réalise peu à peu et qui sera encore modifié l'année suivante, en 1695.

On constate ainsi qu'il n'est plus affecté de résidence propre aux anciens religieux, probablement décédés. Les possessions de l'abbé (les murs en sont en rouge sur l'original) sont regroupées en dehors du monastère (D2) « cour commune abbé et religieux », cour de Monsieur l'Abbé, « abbatale » [*sic !, ce qui revient à ne pas donner ce nom à l'église du monastère*], maison, « ici on pourra mettre les écuries de Monsieur l'abbé dans les restes de la maison qui appartient à nos pères ». Le monastère lui-même s'organise autour d'un cloître régulier entièrement reconstruit sur un plan carré (D6) ; autour du cloître se retrouvent les pièces ordinaires : chapitre, passage, réfectoire, dépense, degré, salle à donner à manger aux

hôtes, chambre du procureur, entrée du monastère, cave, cloître, tour. Le cloître étant éloigné de l'église, faute d'une nef dont la construction n'est pas envisagée un « passage » spécial permet aux religieux d'aller directement du cloître à la sacristie et au chœur (D4), sans passer par la nef, l'« église » des paroissiens.

Dans la cour (D5), le projet organise cuisine, dépense (?), dépense pour l'huile, chambre pour les valets pour coucher, boulangerie, gloriette, four, salle des valets pour manger, écurie, porte des charrettes, passage des charrettes, fosse des lieux, écurie, apprentis pour le bois.

Tel est le plan qu'approuve D. Boistard le 29 mai 1694. En fait, c'est dans l'église que l'on découvre les transformations les plus importantes (D8) ; elles seront étudiées plus loin.

Les plans de 1695 et les réalisations

Le projet de 1694 n'est pas réalisé. Un an plus tard en effet, le 3 août 1695, l'architecte Antoine Poumet présente un nouveau projet dont on possède les divers plans : plan E pour le rez-de-chaussée (« premier étage ») (fig. 6), plan F (fig. 7) pour le premier étage (« deuxième étage »), plan G pour le dortoir au deuxième étage (fig. 8), avec une « galerie » pour aller « plus commodément à l'église » (ce qui montre que les religieux n'envisagent pas la reconstruction de la nef le long du cloître) ; il est prévu, sans plan particulier, un troisième étage pour la « mirande ». C'est ce projet qui sera réalisé, au moins dans ses grandes lignes, après discussion avec les supérieurs parisiens - les architectes seront amenés à justifier leurs choix.

Pour l'essentiel, les transformations consistent dans le projet d'un « bâtiment du dortoir » qui n'est plus perpendiculaire mais parallèle à l'église, d'où il est assez éloigné ; la façade principale en est exposée au midi (comme très souvent dans les bâtiments du dortoir de l'époque). Cet ensemble subsiste encore.

En préalable à la présentation de ces plans, il faut rappeler que les mauristes, à la fois pour mettre le monastère hors d'atteinte des inondations (encore aujourd'hui fréquentes dans la *Gleisette*) et pour des raisons de salubrité, ont exhaussé le sol d'un mètre environ (comme ils l'ont fait très souvent, et par exemple à Villemagne-l'Argentière où l'exhaussement est de près de trois mètres) ; on le constate dans l'actuelle sacristie, le pied d'un pilier se trouvant à environ un mètre en-dessous du sol actuel (fig. 9). Les pères n'ont fait d'ailleurs qu'exhausser à nouveau des bâtiments déjà mis hors d'eau à de plus anciennes époques (comme on peut le voir dans l'espace compris entre l'église et la sacristie, où apparaissent des fûts de colonnes en réemploi).



Fig. 9. - L'exhaussement du aux mauristes (80 cm environ), visible à la sacristie.

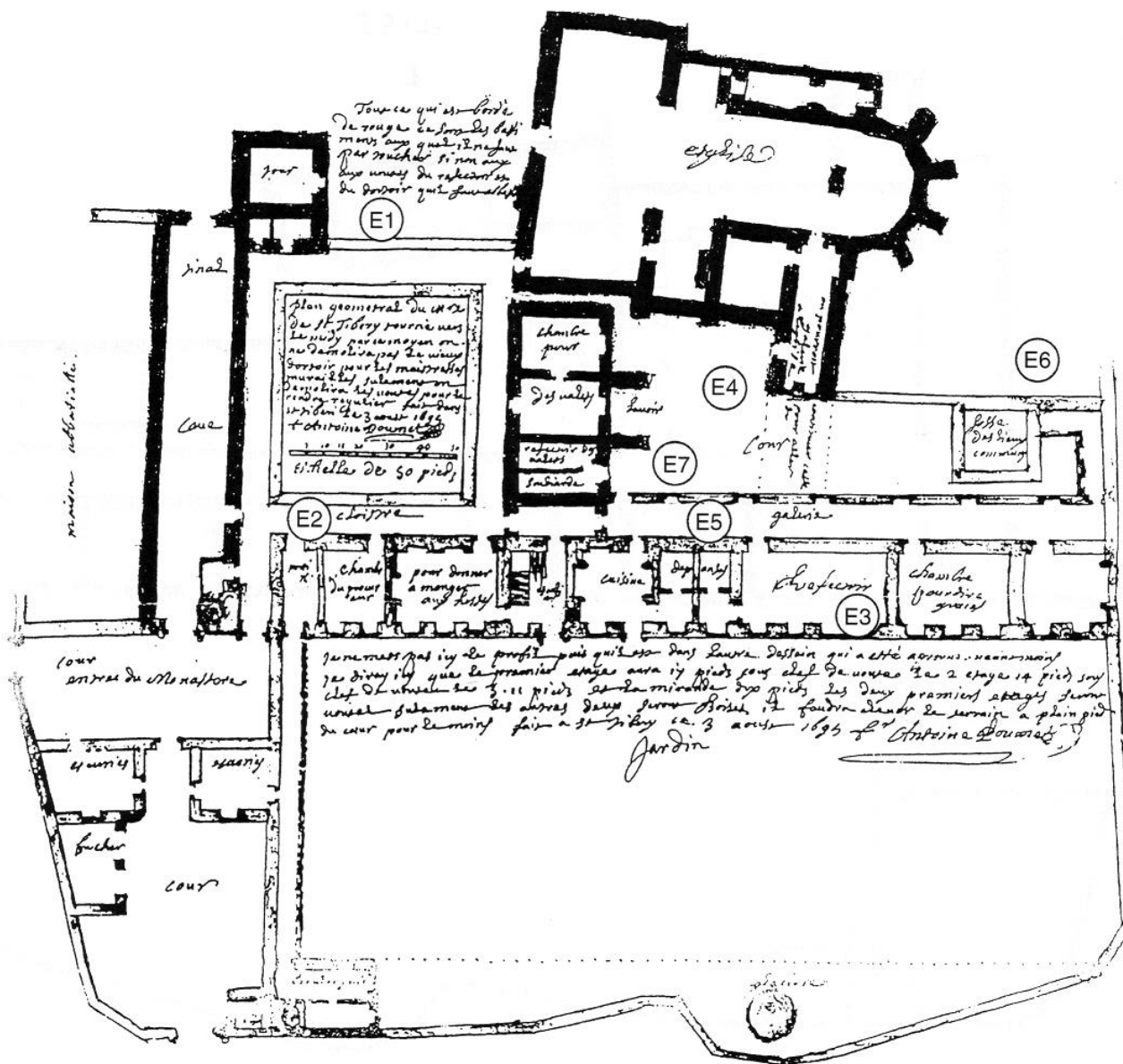


Fig. 6. - Plan E. Le projet de 1695 : le rez-de-chaussée (appelé « premier étage »)

Ainsi s'expliquent l'ancien porche à demi enterré situé à côté du porche actuel et, dans l'église, la faible hauteur des arcades des chapelles : le sol de la construction du XV^e siècle était à un niveau nettement plus bas qu'il ne l'est aujourd'hui. Cet exhaussement de l'abbatiale a été effectué lors des travaux qui ont transformé l'église et, en particulier, partagé en deux la chapelle rouge pour donner naissance à la sacristie et à la chapelle de la Vierge.

Par la suite, et lors de la construction du bâtiment du dortoir, comme l'indique une remarque du frère Poumet en 1695 c'est le sol de tout le monastère qui semble avoir été exhausé : « ... Il faudra élever le terrain à plain-pied du chœur pour le moins... »³⁸, ce qui semble confirmer que l'exhaussement a déjà été fait dans l'église. Des fouilles permettraient de confirmer ce qui reste une hypothèse et peut-être de retrouver dans le sol de la nef des éléments comme les pierres du jubé détruit (s'il n'était pas en bois), et dans le cloître les restes du cloître médiéval ; peut-être de retrouver la grotte de saint Thibéry, ou encore une crypte sous les stalles actuelles. C'est probablement à cette opération de nivellement qu'étaient destinées les 2 000 charretées de pierre commandées le 16 janvier 1695³⁹.

Pour construire le long bâtiment du dortoir toujours en place, et comme dans beaucoup de monastères, le projet développe considérablement un côté du cloître, le côté sud ou « du midi » qui offre la meilleure exposition. On observera d'abord à quel point, dans ce projet, le cloître est excentré (E1) ; déjà auparavant il était sans grande signification en raison de l'absence de la nef ; son obsolescence est confirmée par la construction prévue d'une « galerie » qui désormais relie directement à l'église le dortoir du deuxième étage (D4). Peut-être ne faut-il pas exagérer cette évolution ; mais il faut bien reconnaître que l'idéal médiéval du monastère fermé sur son cloître est abandonné : seules les cinq cellules du « petit dortoir » (G1) donnent sur l'aile est du cloître, et toutes les autres sur le jardin ; le bâtiment du dortoir lui-même n'a pas de fenêtres vers l'intérieur du monastère. Dans cette disposition qui se retrouve fréquemment chez les mauristes faut-il voir une de ces manifestations d'attrait du monde et de remise en cause de l'ancien idéal monastique si souvent reprochées aux mauristes ? Qu'aurait dit Rancé ?

Sur un autre point, les travaux de 1695 sont révélateurs chez les mauristes d'un état d'esprit très différent de celui des années 1650.

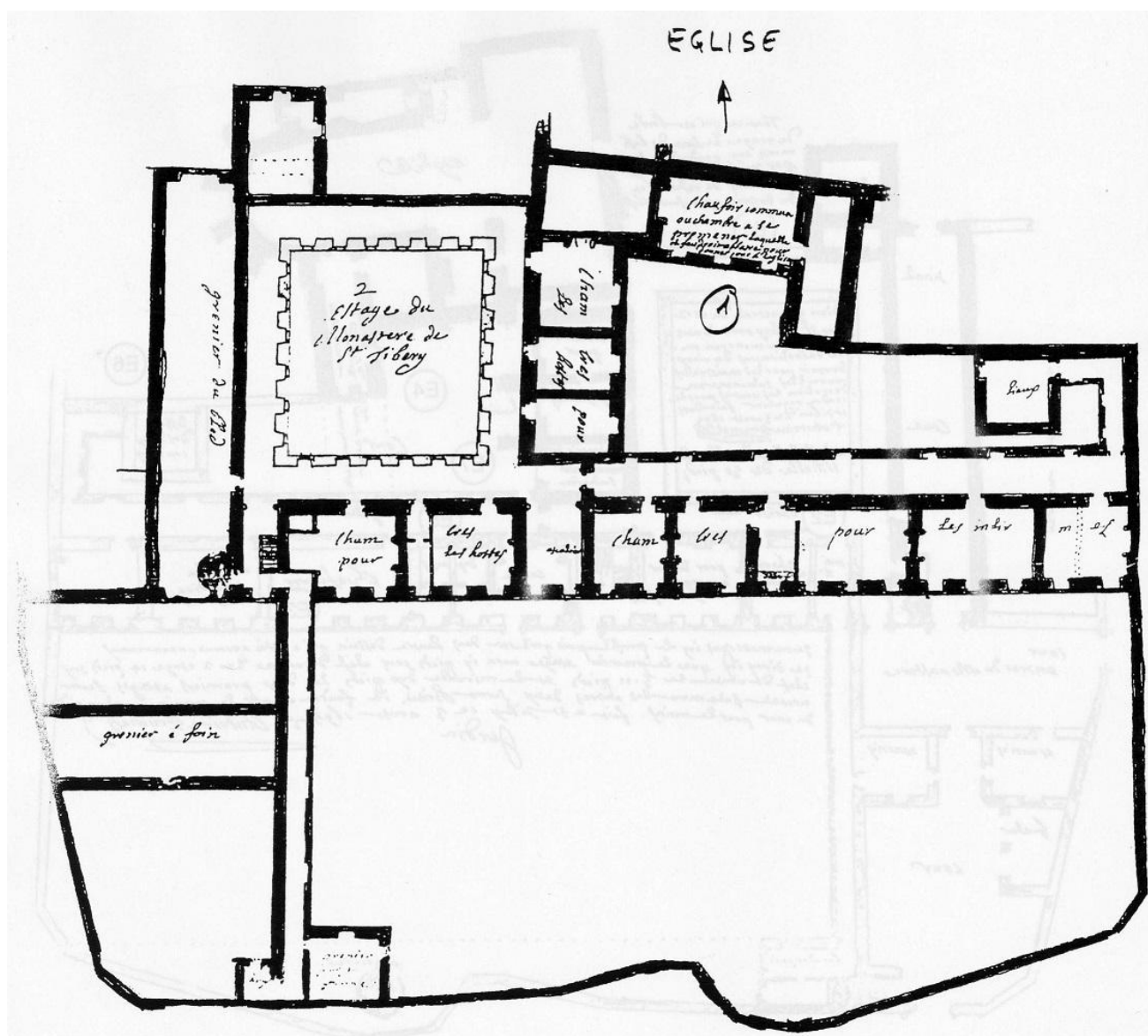


Fig. 7. - Plan F. Le projet de 1695 : plan du premier étage.

... Le « bâtiment du dortoir » a été construit, on l'a vu, avec trois étages sur rez-de-chaussée ; aujourd'hui encore on s'étonne de son importance pour une abbaye d'une quinzaine de moines. De fait, on possède une lettre en date du 4 septembre 1695 adressée à D. Cl. Boistard, Supérieur général, par l'architecte du monastère, D. Antoine Poumet. D. Poumet répond de façon parfois confuse mais avec alacrité à deux griefs distincts, celui d'avoir modifié le plan de 1694 en orientant le bâtiment du dortoir au midi, et celui de refuser de supprimer le troisième étage de la mirande⁴⁰.

**Au Très Révérend Père Dom Claude Boistard,
Supérieur général de la Congrégation de Saint-Maur,
ci Saint-Germain-des-Prés à Paris**

« Benedicite.

Mon très Révérend Père,

Je sais que si l'on fait faire le dessin du monastère de Saint-Thibéry à des architectes séculiers [ce qui a dû être envisagé par les adversaires du projet], ils auront bientôt réduit d'un étage plus bas ledit plan ou dessin.

Mais je les défie de trouver les logements tant des malades que des hôtes qui sont assez fréquents dans ce monastère hormis qu'ils bâtissent dans les espaces imaginaires. Pour moi je suis habitué de bâtir sur la terre et solidement. Ce [c'est] pour quoi je n'ai pu toucher au dessin que j'ai fait du monastère de Saint-Thibéry tourné au midi quoique le Révérend Père Visiteur par votre ordre ait écrit ici de réduire le dessin à deux étages, ce qui me paraît impossible tant à cause du peu d'espace qu'il y a dans ce monastère que pour ôter la confusion qu'il y aura des religieux avec les étrangers qui ne manquent pas dans ce monastère, étant lieu de passage, ce qui choque l'ordre de la religion [vie monastique]. Ce [c'est] pourquoi je ne crois pas qu'il faille rien retrancher tant pour les raisons susdites que pour les suivantes.

J'avais été envoyé par le Père Visiteur dans ce monastère pour faire travailler [sic], Votre Révérence ayant approuvé un dessin que j'avais fait dudit monastère [il s'agit du projet de 1694, où est approuvé le bâtiment avec rez-de-chaussée et trois étages en profil]. Néanmoins étant sur les lieux, après avoir bien examiné, j'ai trouvé beaucoup de difficultés ledit plan approuvé.

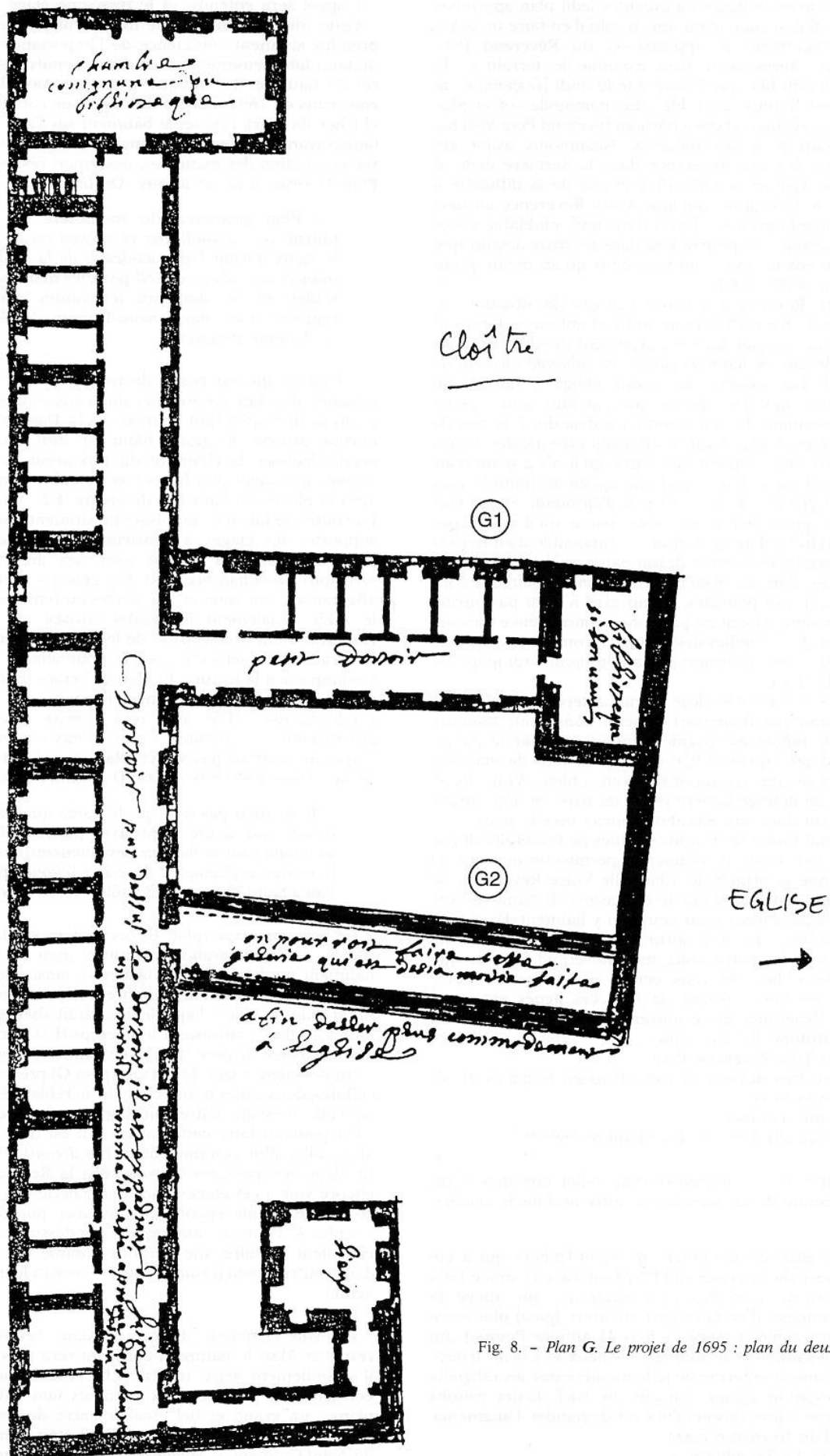


Fig. 8. - Plan G. Le projet de 1695 : plan du deuxième étage.

... Ce [c'est] pourquoi je me suis résolu d'en faire un autre avec l'agrément et approbation du Révérend Père Visiteur. Après avoir bien examiné le terrain et la situation du lieu, j'ai trouvé que le midi [*l'exposition au midi*] est le plus favorable, plus commode /v°/ et plus facile à exécuter, et qui a paru au révérend Père Visiteur plus sain pour les religieux. Néanmoins ayant été présenté à Votre Révérence dans la dernière diète, il [*le Père Visiteur, semble-t-il*] a trouvé de la difficulté à cause de l'élévation, quoique Votre Révérence ait déjà approuvé le premier dessin dans une semblable élévation, comme elle pourra voir dans les deux dessins que l'on lui envoie, qui n'ont tous deux qu'un même profil [*voir ce profil en DI*].

Votre Révérence n'ignore pas que la situation du terrain de Saint-Thibéry ne soit fort enfoncée. Ce [c'est] pourquoi je crois qu'il est expédient de chercher l'air en s'élevant en haut [*argument de salubrité inconnu de Rancé*]. Les raisons qui m'ont obligé à faire cette élévation dans les dessins que j'ai faits sont : *primo* l'enfoncement du lieu comme j'ai déjà dit, 2. le peu de terrain que l'on a, 3. que les maladies fréquentes de nos confrères ne viennent que parce qu'il n'y a point d'air dans le dortoir, 4. qu'on n'hume qu'un air humide, cras [*sic*] et grossier à cause du peu d'élévation, 5, que l'air n'étant point battu des vents parce qu'il n'y a pas d'ouvertures dans le dortoir, et impossible d'en faire si l'on exécute le premier dessin parce qu'il n'y aurait pas assez de chambres n'en faisant [*si l'on n'en fait*] que d'un côté, ce [c'est] pourquoi cet air cras n'étant pas purifié par les vents, ce qui est par bonne conséquence un sujet évident des maladies des religieux, comme on voit tous les jours, nos infirmeries étant toujours remplies de malades [*sic*].

Si je n'avais pas élevé le monastère que j'ai fait à Narbonne [*La Mourguier*] on serait sans doute toujours dans le même inconvénient qu'on était par le passé; mais depuis qu'on a bâti on n'y voit plus de malades.

Je crois que ces raisons doivent obliger Votre Révérence de donner la permission de bâtir en approuvant le dessin dans son élévation tourné vers le midi.

Quand toutes les raisons susdites ne forcerai[en]t pas Votre Révérence de donner la permission de bâtir, je crois que la principale à laquelle Votre Révérence ne saurait résister c'est que le monastère de Saint-Thibéry est très dangereux pour ceux qui y habitent. Pour moi, je suis bien aise d'en sortir, notre chambre s'ouvrant tous les jours. Voilà, mon Révérend Père, ce que j'ai été obligé de vous écrire par ordre de notre Révérend Père Visiteur. Je finis ces lignes en priant Votre Révérence de se souvenir de celui qui se dit, du plus profond de son cœur,

Mon Très Révérend Père,

Votre très humble et très obéissant religieux et fils en Jésus-Christ,

Antoine Poumet,

De Saint-Thibéry ce 4 septembre 1695⁴¹ ».

Cette lettre est accompagnée d'un billet non daté⁴² du frère Guillaume de La Tremblaye, autre architecte célèbre, qui écrit :

« Le plan du monastère de Saint-Thibéry qui a été approuvé du très révérend Père Général en l'année 1694 s'est trouvé trop bas d'un étage, ce qui oblige la communauté d'en faire un autre [plan] plus élevé d'un troisième étage par le Père D. Antoine Poumet, qui ayant examiné le terrain sur les lieux et l'ayant trouvé aquatique et enfermé de telle manière que les religieux n'y respirent qu'un mauvais air [*sic*]. Leurs raisons paraissent fort raisonnables de demander l'augmentation d'un troisième étage.

Fr, G. La Tremblaye ».

L'appel sera entendu, et le troisième étage construit. Cette fois, les religieux ne manquent pas de place, et on prendra aisément conscience de l'importance des transformations laborieusement intervenues depuis 1641. Le plan du rez-de-chaussée (E) indique avec précision les bâtiments construits en 1695 (bordés de rouge sur l'original) : l'ancien clocher (*la tour*), l'église, le bâtiment sur l'aile est du cloître (auparavant bâtiment des « anciens religieux », et première reconstruction des mauristes, désormais réservé aux valets). Pour le reste, tout est à faire. On lit :

« Plan géométral du monastère de Saint-Thibéry tourné vers le midi, par ce moyen on ne démolira pas le vieux dortoir [*situé au-dessus de la « salle à donner à manger aux hôtes » en D9*] pour les maîtresses murailles, seulement on démolira les voûtes pour le rendre régulier. Fait dans Saint-Thibéry le 3 août 1695, fr. Antoine Poumet ».

« Tout ce qui est bordé de rouge ce sont les bâtiments auxquels il ne faut pas toucher sinon aux voûtes du réfectoire et du dortoir qu'il faut abattre » (E1), Dans le bâtiment du dortoir projeté (*le grand bâtiment sud*), on retrouve au rez-de-chaussée la chambre du procureur, la salle « pour donner à manger aux hôtes » et l'escalier déjà présents en 1694 et placés sur l'aile sud du cloître (E2) ; il faut en refaire les voûtes de façon à consolider le bâtiment pour qu'il puisse supporter les étages à construire. Ce qui est prévu ensuite (E3), c'est la cuisine avec ses dépenses, le vaste réfectoire, la « chambre pour dire grâces », et une pièce sans affectation : soit vingt et une portes ou fenêtres donnant sur le midi. Finalement le rez-de-chaussée est destiné à la restauration des religieux et de leurs hôtes, L'indication « on pourrait continuer cette galerie pour aller à l'église » (E4) s'expliquera à la lecture du plan de l'étage du dortoir. Quant à la « galerie » qui longe l'arrière du bâtiment du rez-de-chaussée (E5), elle sera reprise plus tard ; c'est aujourd'hui le « *corridou* ». Les « lieux » qu'on trouve aux étages ne figurent pas sur ce plan qui ne fait mention que de la « fosse des lieux » (E6). D. Poumet précise :

Je ne mets pas ici le profil parce qu'il est dans l'autre dessin qui a été approuvé. [*Suivent des indications techniques sur la hauteur des bâtiments*]. Il faudra élever le terrain à plain-pied du cœur [chœur] pour le moins. Fait à Saint-Thibéry ce 3 août 1695, fr. Antoine Poumet ».

Le premier étage (plan F) accueillera sur les ailes est et sud du cloître de grandes chambres pour les hôtes, dans le bâtiment neuf les vastes infirmeries, ainsi que les lieux. Le « *chauffoir commun ou chambre à se promener [la mirande sur la chapelle rouge]*, laquelle il faudrait abattre pour donner jour à l'église » subsistera longtemps (F1). Il ne semble pas que cet étage dispose d'un accès direct à l'église.

Au deuxième étage, le dortoir (plan G) prévoit vingt-quatre cellules, deux salles pour accueillir la bibliothèque, dont une sur l'aile ouest du cloître, soit vingt-deux fenêtres, et des lieux. « On pourrait faire cette galerie qui est déjà à moitié faite afin d'aller plus commodément [*du dortoir*] à l'église » (G2). En dépit des partages qui ont suivi la Révolution, on peut encore voir à cet étage l'ancienne galerie des cellules, et çà et là une cellule encore intacte, avec porte et cheminée.

Enfin A. Poumet estime que « par-dessus le dortoir, il est expédient de faire une mirande comme il a été approuvé dans l'autre dessin [celui de 1694] » ce sera le troisième étage actuel.

On voit l'ampleur du projet ; dans l'ensemble, il sera respecté. Mais le bâtiment construit sera plus court à l'est ; il a seulement seize fenêtres (fig. 10). Et surtout il sera construit par la suite deux éléments non indiqués sur ces plans : un grand et bel escalier carré desservant les trois étages (il aurait été placé en E7) ; il était semblable à ceux de Saint-Guilhem, d'Aniane, de Villemagne ou de La Réole, par exemple



Fig. 10. - La façade du bâtiment du dortoir. Le rez-de-chaussée a été depuis lors partagé en deux niveaux. Il subsiste quelques cellules encore intactes.

... (de nombreuses abbayes mauristes ont cet escalier de style noble) ; effondré, il n'en reste aujourd'hui que des ruines (fig. 11). A la place de la galerie prévue « pour aller commodément à l'église » (G2), il sera construit au XVIII^e siècle un bâtiment assez considérable, simple mais de belle allure (l'équivalent du « palais » qui se construit un peu partout dans la seconde moitié du XVIII^e siècle ?) ; c'est l'actuel presbytère. Ce bâtiment qui ne figure pas sur les plans des mauristes dégage sur le chevet de l'église une belle vue (en dépit ici encore de l'exhaussement du sol).

Les transformations de l'église : monachisme et tridentinisme

Si les mauristes ont profondément transformé le monastère dont ils héritaient dans le sens d'une ouverture au monde, ces perspectives sont encore plus sensibles dans les transformations qu'ils ont apportées à leur église. Entre autres buts, la congrégation s'est engagée à donner « plus de majesté et de solennité aux offices divins célébrés dans l'abbaye ». Comme dans beaucoup d'autres abbayes mauristes, mais rarement aussi tôt, l'organisation intérieure de l'abbatiale est profondément modifiée dans l'esprit tridentin que les religieux tentent de concilier avec les exigences de la vie

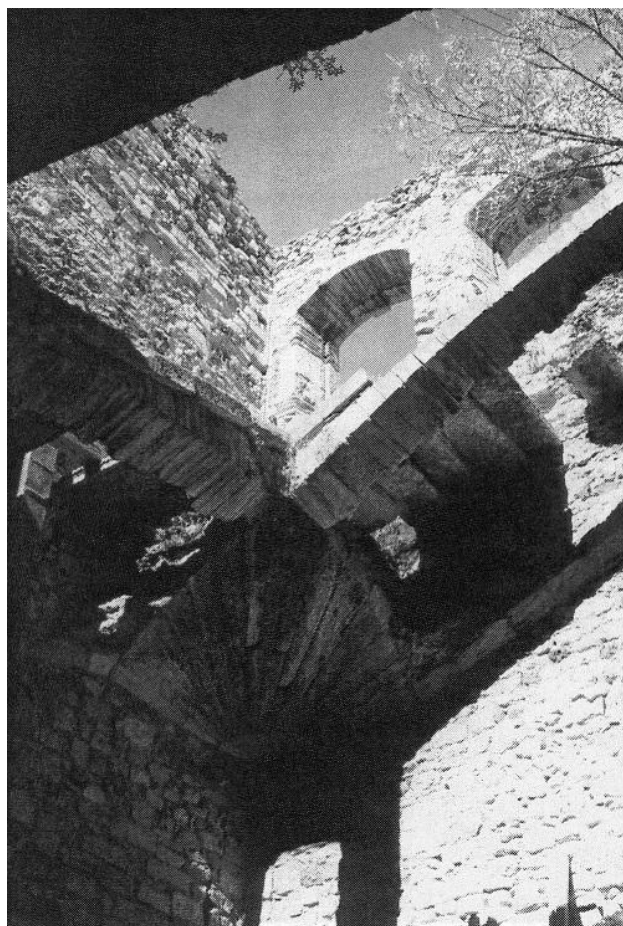


Fig. 11. - Ruines du grand escalier mauriste.

monastique. Pour connaître et tenter de comprendre ces transformations, il convient de comparer le plan de 1641 (état médiéval conservé en 1656, plan A), l'important plan de 1694 (plan B) et les transformations intervenues entre temps (indiquées en jaune sur le plan comme étant l'œuvre des mauristes, elles sont ainsi comprises dans l'approbation générale du Supérieur général D. Boistard) ; on y ajoutera un plan de l'église en 1858, plan H), et ce qui reste aujourd'hui de ce lointain passé.

On observera d'abord que les plans ne parlent que de l'« église ». Le terme d'« abbatiale » est, curieusement, réservé à ce qui ailleurs serait appelé la « chapelle de l'abbé ». Ce choix revient à reléguer l'abbé commendataire aux marges du monastère.

Les transformations que les mauristes ont achevées en 1694 sont indiquées en jaune sur le plan (plan D) : on reconnaît les *stalles* reconstruites et transportées dans l'abside, le lutrin (*analogium* dans les textes en latin) représenté sur le plan par le petit triangle, l'autel avec sa clôture (celle-ci disparue), la très belle *table de communion* en marbre rouge, les deux fenêtres éclairant l'église au-dessus de la chapelle rouge (avec leur balustrade classique). A cette époque subsiste encore, semble-t-il, le jubé avec ses deux autels.

Le chœur des stalles et le sanctuaire

Les mauristes ont réduit d'une travée le chœur des religieux ; ils ont refait leurs stalles en un style classique très sobre et ils les ont disposées en demi-cercle au fond de l'abside (où elles sont toujours ; ce qui surprend est l'absence du siège de l'abbé ou du prieur, remplacé par une armoire)⁴³. Pour ces modifications radicales, ils ont dû ôter



Fig. 12. - Les stalles, l'autel, la table de communion. Cette distribution était jusqu'en 1960 identique dans l'église de Saint-Guilhem-le-Désert. Le petit baldaquin est certainement mauriste. Le balustre de la table de communion en marbre de caunes est exceptionnellement bien conservé. Autel et table de communion ont été malheureusement reculés à une place inhabituelle, au milieu des stalles.

... l'ancien autel médiéval placé au fond de l'abside (un autel qui devait être simple table de sacrifice, avec courtines et sans tabernacle) ainsi que les probables reliquaires ou tombeaux qui se trouvaient dans le chœur ; il n'est pas interdit d'avancer l'hypothèse selon laquelle pour niveler le sol ils ont comblé, comme si souvent (à Saint-Guilhem, à Montmajour, par exemple), l'éventuelle crypte qui existait sous l'autel médiéval. Enfin ils ont mis en place un autel tridentin, avec un grand tabernacle, toujours en place.

C'est très tôt que les mauristes ont installé ce grand et majestueux tabernacle, dès les années 1663-1666 (fig. 12 et 13). A cette époque où les Messieurs de Port-Royal publient les grands volumes de *La Perpétuité de la foi catholique touchant l'Eucharistie*, l'insistance mise sur la créance en la Présence réelle induit l'installation de tabernacles souvent fastueux (comme par exemple à la même époque chez leurs confrères mauristes de Pontlevoy). A Saint-Thibéry et en 1663, le prieur Dom Baldit (qui est aussi professeur de théologie, point non négligeable), « curavit fieri tabernaculum inauratum quod super altare majus ecclesiae nostrae collocatum est die nona mensis februarii anni 1666 [...] Sacristiam auxit ornamentis sericis » – « il eut à cœur de faire construire un tabernacle doré qui fut placé sur le grand autel de notre église le 9 février 1666. Il enrichit la sacristie d'ornements de soie »⁴⁴.



Fig. 13. - Le tabernacle à deux portes : la porte vers le chœur des stalles. Ce type de tabernacle a par la suite été interdit. Il est rare.

« Ce tabernacle fut pillé à la Révolution. Il était entouré de saints à genoux en adoration devant la Croix ou le Saint Sacrement. Ce tabernacle avait été solennellement placé et béni le 9 février 1666 [...]. On doit aussi à ce prieur les [anges] adoreurs en marbre blanc du maître-autel de Saint-Thibéry, qui coûtèrent 500 £ tournois [frères de ceux de Saint-Guilhem, et d'autres abbayes encore] »⁴⁵.

Ce tabernacle a deux portes, l'une vers la nef, l'autre vers l'arrière, c'est-à-dire vers les religieux dans les stalles (qui étaient donc en place dès les années 1660 ? Ou bien la deuxième porte a-t-elle été percée après le transfert des stalles ?). Un tel tabernacle, interdit par la suite, est rarissime.

Ce tabernacle était placé sur un autel tridentin construit après 1685. Si l'on en croit le dessin du plan, cet autel est placé devant un retable et entouré de colonnes; de chaque côté, et conformément à la gravure qui ouvre le *Ceremoniale monasticum* de la congrégation, il est flanqué de deux montants qui semblent porter chacun un autel (?). Le tout constitue comme une clôture enfermant les religieux dans leur nouveau chœur derrière l'autel, auquel ils ont un accès direct par le passage où il y a un escalier qui donne sur la sacristie. Cet ensemble parfaitement tridentin⁴⁶ est substitué au vieil autel médiéval disparu. Peut-être même, comme semble l'indiquer le plan, y eut-il un baldaquin ou un semi-baldaquin ; le 14 juin 1688, un projet est passé avec un maître-marbrier de Caunes pour des colonnes de marbre ; leur longueur en sera de neuf pieds un pouce et demi, la grosseur « par le bout du bas » de quinze pouces de diamètre, « par le bout du haut » de treize pouces et demi ; avec la pose, le coût total sera de 280 £⁴⁷. Sont aussi prévues « quatre plaques de marbre blanc et incarnat ». Le 21 novembre 1692, un contrat est passé pour la fourniture des pierres du grand autel auquel on travaille. Ainsi il est sûr que l'ensemble est achevé en 1695. Mais comment alors expliquer l'installation du grand tabernacle doré dès 1663-1666, et sur quel autel ? Il y a là des obscurités.

Aujourd'hui, la somptueuse table de communion (en marbre de Caunes) qui orne l'église semble être celle qui figure sur le plan de 1694 à l'entrée du chœur ; elle est semblable à la table de Caunes, à celle de Saint-André de Villeneuve (aujourd'hui à Pujaut), à celle de Villemagne-l'Argentière (aujourd'hui à Saint-Alexandre de Bédarioux). Comme l'autel, elle a malencontreusement été reculée de quelques mètres, et elle a perdu ses portes centrales...

La nef et les chapelles, la sacristie

Les modifications apportées au chœur ont libéré une travée entière ; les religieux en usent pour une réorganisation très importante de la nef. Ils partagent en deux l'antique *chapelle rouge* dont la partie Est devient la sacristie (désormais en clôture), et la partie ouest la nouvelle chapelle de la Vierge ; et au nord ils construisent un mur extérieur qui permet d'organiser en une chapelle la travée libérée par le déplacement des stalles.

Dès lors, deux chapelles symétriques élargissent ce qui était la première travée du chœur et qui est devenu une travée de la nef des fidèles. A gauche en entrant, du côté nord où le mur extérieur a été construit, une arcade percée dans le mur ouvre sur une chapelle qui fut peut-être celle de saint Roch (?); cette chapelle contient une tribune sur laquelle on place en 1752 les orgues⁴⁸. De l'autre côté, les pères installent une chapelle de la Vierge, restée intacte⁴⁹ (fig. 14). Comme le souligne N. Haguénot, la chapelle de Notre-Dame « est remarquable par un très beau retable en chêne sculpté très ancien mais qui malheureusement a été barbouillé [?] » ; une statue de la Vierge en occupe la niche.

« Très ancien » : en fait, autel et retable ont été construits par les mauristes, et on possède quelques éléments du compte financier de cette restauration. Sitôt le maître-autel achevé et la sacristie



Fig. 14. - La chapelle de la Vierge, toujours très soignée chez les mauristes. On en possède le prix-fait.

installée, le prieur D. François de La Bourgade passe contrat avec Laucel (ou Laussel), architecte et sculpteur de Narbonne, pour « l'autel de la chapelle de Notre-Dame » (plus loin il s'agit du « retable » ; 25 mai 1696). Dans un travail dont l'assemblage et la menuiserie seront en bois de chêne et les ornements en bois blanc, Laucel exécutera le dessin qui lui est soumis, avec une statue ou un tableau de la Vierge, six panneaux avec des montants de marbre (les mêmes que plus haut pour le maître-autel ?), de chaque côté de la Vierge « deux pointes de diamant en marbre noir, à l'endroit du milieu des montants », « deux pilâtres » à côté du Père éternel, enfin un marchepied, le tout pour 400 £. Dès le 6 mai 1695, il a été prévu des colonnes pour ce retable⁵⁰ qui, avec sa statue entourée de panneaux et sommée d'une représentation du Père éternel, est toujours en place.

A ces indications on ajoutera quelques brèves remarques sur l'évolution du culte de la Vierge au XVII^e siècle et sur les limites que les tridentins stricts entendent lui apporter. Le concile de Trente ayant rappelé que le Christ est seul Médiateur, l'Église tridentine distingue nettement la vénération et le culte dus aux saints du culte dû à Dieu. Mais la position du problème est moins claire à propos de la Vierge, dont le culte est toujours étroitement lié à celui de son Fils. Dans les années 1670-1680, des conflits opposent les héritiers de la tradition médiévale qui reconnaît un large rôle à la Vierge, et les augustiniens qui dénoncent volontiers en eux des « dévots indiscrets »⁵¹. A l'époque où se construit le retable de Saint-Thibéry, la représentation de la Vierge par des tableaux et des peintures renvoie parfois à ces heurts sur le rôle de la Mère de Dieu. Mais ce n'est pas le cas chez les mauristes, qui jusqu'à la fin du siècle tentent de se tenir à l'écart de ces conflits. Comme chez les cisterciens, leurs églises ont été ornées d'une chapelle de la Vierge, toujours à la place d'honneur (ainsi encore à Pontlevoy).

Autre pièce à laquelle les mauristes accordent une grande importance, la sacristie (fig. 15). A Saint-Thibéry, la « grande sacristie » est particulièrement soignée. Selon N. Haguénot qui a lu le ms BNF lat.12699, le prieur « fit aussi remeubler et orner la sacristie qu'il enrichit d'ornements sacerdotaux magnifiques et de toute richesse [sic] ». Le marché pour des ornements de soie (« *ornamenta serica* ») est en effet passé par D. Baldit le 10-09-1663⁵². Mais la transformation de la chapelle rouge semble ne s'être faite qu'à la fin du siècle, avec le partage de la chapelle rouge et la construction du retable de la Vierge ; « la grande sacristie » ne donne alors plus que sur le sanctuaire. Plus tard, le 10 octobre 1731, les moines passent à un peintre commande pour 80 £ d'un tableau « conforme à l'estampe » fournie ; le peintre écrit : « Je lui donnerai deux petits tableaux, l'un de saint Benoît, l'autre de sainte Scholastique » (comme dans nombre d'églises bénédictines, ainsi à Saint-Sever-de-Rustan), et « il sera ...

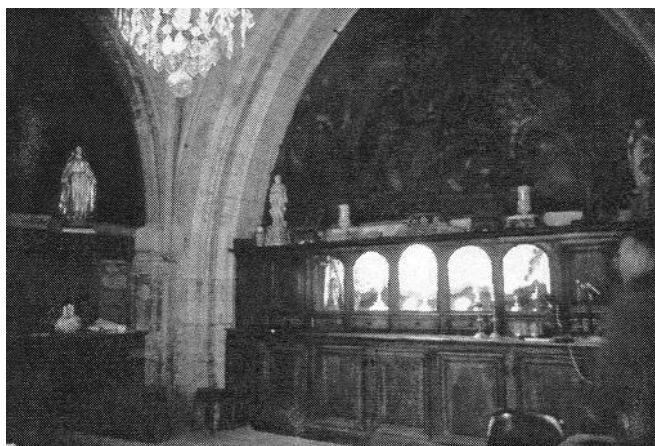


Fig. 15. - Cette belle sacristie, fort bien conservée, témoigne du soin qu'apportaient les mauristes à cette pièce étroitement unie à l'église. Elle mériterait une discrète restauration.

... proportionné à la place de la sacristie qu'il m'a indiquée, c'est-à-dire qu'il remplisse la suite de la muraille qui est en face en entrant [dans ce cas, au dos de l'actuel retable de la Vierge] »¹³. Cette belle sacristie très mauriste, dont les toiles et le mobilier sont bien conservés, mériterait une restauration discrète ; avec celles de Saint-Sever-Cap-de-Gascogne et de Saint-Sever-de-Rustan, elle est une de celles qui ont survécu aux ravages du temps et des hommes.

Par la suite, les acquisitions se poursuivent au XVIII^e siècle par un contrat pour la fourniture d'un « bénitier d'argent à faire avec son aspersoir par un orfèvre d'Agde, d'un poids de trois marcs et demi, et pour 140 £ » ; suit le rappel de la nécessité d'y porter les armes de la Congrégation...

Enfin la deuxième moitié du XVIII^e siècle voit les mauristes de Saint-Thibéry s'ouvrir comme leurs confrères de la région à la musique d'orgue⁵⁴. C'était le cas depuis le milieu du siècle précédent à Saint-Germain-des-Prés⁵⁵ ; il en est de même, à cette époque, dans plusieurs abbayes qu'enrichit le passage de D. Bedos (et dans les années 1780 à Saint-Guilhem, où l'orgue restera sans positif). Dès 1752 les pères de Saint-Thibéry installent selon la tradition dans la chapelle dédiée à saint Roch (à saint Michel au XIX^e siècle) sinon le buffet d'orgue du moins son instrument aujourd'hui dans l'église Notre-Dame-des-Tables de Montpellier.

Désormais, les fidèles laïcs qui disposent d'une vaste nef et qui ont immédiatement l'autel majeur en vue lorsqu'ils entrent dans l'église peuvent assister aux offices chantés par les bénédictins. Cette disposition semble-t-il se voyait encore en 1858 (plan H) ; mais avaient déjà disparu les montants latéraux de la clôture et le retable (avec baldaquin ?).

Les reliques et les « corps saints »

Des obscurités subsistent à propos de la place et du rôle des reliques à l'époque mauriste. Plus généralement, qu'en était-il, au Moyen Age, de la « grotte de saint Thibéry » ? Quand fut-elle comblée, puis oubliée ? Y eut-il, comme il est possible, une crypte sous l'autel majeur ? Questions actuellement sans réponse et qui mériteraient quelques fouilles.

Après maintes péripéties lors des guerres civiles, les reliques avaient été placées dans de nouvelles châsses dès 1634, époque où l'abbaye reprend vie. Par la suite, elles furent placées « dans une grande châsse en argent gris, qui fut donnée par les pères de la congrégation de Saint-Maur en 1655 » (un peu comme à Saint-Guilhem), et elles y restèrent jusqu'à la Révolution⁵⁶. Conformément aux principes tridentins, ces reliquaires étaient conservées non plus

dans le chœur (à supposer qu'elles y aient été auparavant), mais dans une armoire que N. Haguenot dit avoir été placée entre la chapelle de la Vierge et celle de saint Roch, avec une mention « *Dominus custodit ossa eorum* ». Mais ces propos restent peu clairs puisque après les restaurations des mauristes les chapelles de la Vierge et de saint Roch étaient séparées. Depuis le siècle dernier, ces reliques se trouvent dans l'autel majeur, sous le beau tabernacle.

Au demeurant, même si elles étaient sur la route de Saint-Jacques de Compostelle les reliques de saint Thibéry n'avaient pas le prestige de celles de saint Guilhem. On venait à Saint-Thibéry « invoquer nos saints patrons en faveur des aliénés ». Les malades étaient placés « pendant neuf jours au pain et à l'eau » dans une sorte de cachot ; « ils prenaient de la main du prêtre un verre d'eau bénite où l'on avait trempé une dent de saint Thibéry que nous avons encore aujourd'hui [au XVII^e siècle] dans un reliquaire en argent »⁵⁷ : comment comprendre ces expressions ? Ces gestes ne seraient-ils plus en usage au moment où le religieux rédige sa relation ? Faut-il soupçonner ici comme une prise de distance du scribe mauriste à l'égard de ces dévotions populaires ? S'il en était ainsi, on constaterait qu'à Saint-Thibéry (comme à la même époque à Saint-Guilhem) les reliques sont certes respectées et conservées dans des châsses soignées ; mais elles ne se voient plus reconnaître le rôle prépondérant qui était le leur au Moyen Age. C'est là une question qui se pose dans beaucoup d'églises mauristes, et qui mériterait une étude.

La reconstruction des bâtiments

Les travaux de restauration et d'aménagement de l'abbatiale étant terminés, ceux des bâtiments s'étalent de 1697 à 1710.

En 1697, le jardin est agrandi et des échanges de bâtiments sont opérés avec l'abbé commendataire. L'année suivante, permission est demandée de construire « une mirande [un lieu de promenade] sur la nef de l'église [en fait sur la sacristie et la chapelle rouge] et sur la chambre commune qui aboutit à ladite nef du côté du vent de midi pour servir de promenade aux religieux » ; ces travaux (de 400 £) permettront aussi de consolider la voûte de la nef. Pour la suite des travaux, on dispose de quelques dates⁵⁸. Le 16 janvier 1695, un contrat est signé pour 2 000 charretées de pierre destinées à l'exhaussement du terrain et du cloître. Le 2 décembre 1703, contrat est signé entre l'abbé et le prieur pour les premiers travaux : « Permis à nos confrères de Saint-Thibéry de bâtir dans le dortoir nouveau dont ils ont envoyé le devis à la diète autant de chambres qu'ils en auront besoin pour loger la communauté »⁵⁹. En 1704, « Permis à nos confrères du monastère de Saint-Thibéry d'emprunter à constitution de rente la somme de 4 000 £ pour commencer leur bâtiment »⁶⁰ ; 25 novembre 1705, contrat pour « les arceaux qui sont à faire pour former les trois faces du cloître conformément à ceux qui sont déjà faits du côté du cimetière » (du côté de l'actuelle place devant l'église) ; 8 mars 1706, couverture du « grand grenier ». Par délibération en date du 19 février 1706, les religieux constatent que « dans la nécessité où nous sommes de bâtir le monastère, on ne peut se dispenser de prendre une partie de notre jardin pour ledit bâtiment », ce qui pour disposer d'un autre jardin les contraint d'acheter au prix de 5 000 £ (à emprunter) des maisons dont, de surcroît, ils utiliseront les pierres pour leur construction - car « attendu la difficulté d'avoir la pierre et celle des charrois, il est sûr qu'on sera longues années à finir ledit bâtiment, au lieu qu'avec les matériaux desdites maisons on peut se promettre de l'achever en deux ou trois années ». Le creusement des fondations commence en 1706. 19 juillet 1706 : contrat pour « le bâtiment neuf des hôtelleries, réfectoire, dortoirs, murailles, voûte, portes, fenêtres des chambres » du second étage (en fait le premier étage), avec un « degré avec une balustrade de fer de la manière de celui d'Aniane » (il semble que ce soit le grand escalier qui, non ...

... porté sur les plans, a cependant été construit et est actuellement en ruine) ; 24 août 1706 contrat pour de la chaux ; 5 septembre 1706 contrat pour les planchers « qui restent à faire au petit corps du nouveau bâtiment », « depuis le puits jusques à la rue » ; travaux dans les lieux communs ; 12 décembre 1706 : contrat pour la cuisson de la chaux ; en 1706, paiement de 1 327 £ pour des travaux au cloître, le couvert des greniers ; 6 mars 1707 contrat pour de la chaux destinée à la construction du monastère.

La première pierre du nouveau dortoir est posée le 9 avril 1707 (à la même époque que pour beaucoup d'autres monastères de la congrégation) : il est prévu pour vingt cellules, soit vingt moines (comme dans les autres monastères de la région, sauf Aniane). La cérémonie est rapportée dans le Registre des délibérations du chapitre (année 1707)

« Les religieux bénédictins [...] trouvèrent les bâtiments du monastère de ladite abbaye entièrement ruinés. Ils les rétablirent avec beaucoup de diligence et à grands frais. Néanmoins par des accidents survenus aux bâtiments qui menaçaient d'une ruine totale, et pour prévenir les suites fâcheuses que cela eût causé, lesdits religieux ont été obligés d'abattre partie desdits bâtiments pour en construire d'autres plus solides, à quoi ils ont travaillé l'année dernière 1706, et bâti le cloître, le grenier supérieur, et le corps du logis qui est le long de l'enclos du côté de l'église des pénitents dudit lieu de Saint-Thibéry, et voulant continuer leur dessein, les fondements du grand corps de logis où doit être le dortoir ayant été creusés avec beaucoup de difficultés à cause des eaux qu'on a trouvées partout [...]. La première pierre dudit bâtiment angulaire et faisant face au levant et au midi dudit bâtiment a été solennellement bénite devant le grand autel, et de là portée processionnellement audit bâtiment et posée par ledit R. P. Prieur [Dom Jacques de Lagorée] dans le fondement préparé, sur laquelle pierre ont été gravées les paroles suivantes : *Lapidem angularem dormitorii posuerunt monachi sancti Tiberii anno Dni millesimo septingentesimo septimo* [les moines de Saint-Thibéry ont posé la pierre d'angle du dortoir l'an du Seigneur 1707] ».

Les « prêtres et religieux conventuels » signataires sont au nombre de six.

« Pour continuer le bâtiment du monastère », il faut emprunter 5 000 £ à 5 % le 23 août 1707 ; 2 400 £ à 5 % le 13 septembre ; 1 400 £ aux Ursulines de Pézenas le samedi 10 décembre 1707 ; recevoir en don 1 500 ou 1 800 £, 1 650 £ finalement (16 janvier 1708). Les 22 mars et 5 septembre 1710, il faut rembourser 5 000 £ employées « à compte de la bâtisse des lieux réguliers qui se font actuellement », et 1 200 £ : c'est l'occasion de nouvelles dettes. De même le mardi 8 octobre 1709 pour 1 500 et 1 400 £, alors que se continuent les travaux du bâtiment ; et ainsi de suite... Nouveaux contrats le 15 janvier 1708 pour la fourniture de pierre de taille ; le 14 avril 1708 pour les travaux du cloître ; le 13 mai 1708 pour placer serrures et ferrures ; le 20 janvier 1709 « pour tout le travail du bâtiment » : pour « rebâtir en rustique toutes les faces de notre bâtiment nouveau et enduire tout le dedans tant des voûtes que murailles et séparations », pour les joints des portes et fenêtres, les « pavés nécessaires pour ledit bâtiment », « les enduits des quatre faces du cloître tant des voûtes que murailles et pavés », « le couvert de tout le grand bâtiment » et les tuiles, « le couvert d'un côté du cloître », pour « toutes les cheminées » - mais les révérends fourniront les matériaux ; le 16 mars 1709 pour les ferrures des fenêtres ; le 7 avril 1709 pour la fourniture et le sciage des pierres.

Le 30 avril 1709, les murs du dortoir sont achevés et les religieux passent contrat pour les « charpente et couvert du grand bâtiment », le 6 août 1710 pour des soliveaux pour le « plancher du dortoir » ; en 1710 pour refaire comme les deux autres côtés le côté du cloître « appuyé sur le vieux corps du bâtiment du côté du

levant », et pour achever ce cloître. En 1712, les religieux cherchent à mettre un terme au procès qu'ils ont (en dépit de « l'éloignement où nous sommes de plaider ») avec l'abbé « touchant la demande que nous lui faisons qu'il ait à achever le bâtiment et à nous assurer la chapelle qu'il doit à la sacristie » (la « chapelle » est l'ensemble des ornements sacerdotaux que fournit l'abbé à son installation). Le 7 janvier 1726, le contrat est signé pour « faire les vitres » du chapitre « en beau verre blanc » ; enfin le 11, janvier 1730 : un millier de « pavés de pierre » pour le pavage du cloître (qu'il faudrait chercher sous son pavage actuel).

Comme on l'a vu, le XVIII^e siècle a vu la construction de quelques bâtiments nouveaux. Mais enfin, et en dépit des modifications apportées au plan initial, pour l'essentiel tout a été décidé dès 1695.

Le rôle de l'abbaye

En 1768, il y a encore à Saint-Thibéry dix-huit religieux (dans un monastère prévu pour vingt) ; à la veille de la Révolution, ils seront treize. Ces moines ont-ils rempli le rôle que les responsables de leur installation avaient entendu leur confier ? La vision de l'historien de Saint-Thibéry, Numa Haguénot, est ambiguë : à la fois il veut retrouver à Saint-Thibéry les caractéristiques généralement prêtées à la congrégation de Saint-Maur comme les « dispenses d'assister régulièrement aux offices [qui] étaient accordés à ceux qui étaient les plus occupés » par les activités littéraires (ce qui paraît d'ailleurs peu probable ailleurs que dans les grands monastères mauristes comme Saint-Germain-des-Prés)⁶¹, mais il n'en approuve pas pour autant les conflits et les procès du XVIII^e siècle.

Les mauristes n'en ont pas moins apporté à Saint-Thibéry la présence intellectuelle que l'on prête aux membres de la congrégation. Au milieu du XVII^e siècle, l'abbaye est une maison d'étude de la congrégation, et il s'y offre un enseignement assez complet pour les novices de la province de Toulouse. D. Dulaura⁶² donne sur ce point quelques indications : en 1659, D. Antoine Roubié⁶³ enseigne la rhétorique « à neuf novices », qui suivent en 1660 les cours de philosophie de D. Charles Dusault⁶⁴, D. Girod⁶⁵ et D. Queilhe⁶⁶ enseignent « *ethicen seu moralem scientiam* » - D. Dulaura a été leur élève⁶⁷, D. Baldit enseigne la théologie. En 1666, D. Antoine Morin⁶⁸ enseigne la philosophie. En 1677, D. Pierre Malatra⁶⁹ enseigne la philosophie, avec le sous-prieur D. Paul Lacaze⁷⁰, qui continue cet enseignement en 1678. Les dernières indications fournies par D. Dulaura concernent l'enseignement de la rhétorique que prodigue D. Barthélemy Mazet⁷¹ (ou Mazel) ; en 1690, D. Antoine Durand⁷² après la rhétorique enseigne la philosophie. Cet enseignement s'est-il conservé par la suite ? Numa Haguénot signale aussi que Dom Pierre Auzières⁷³ (ailleurs Douzières) et Dom Gabriel Marchand travaillent à l'*Histoire générale du Languedoc*, mais que dès le début du XVIII^e siècle ils sont remplacés dans ce travail par D. Claude de Vic et Dom Vaissette.

Par la suite il n'est plus question de ces activités intellectuelles - sans qu'on puisse dire qu'elles n'existent plus, car on trouve dans le modeste trésor conservé à la sacristie deux antiphonaires imprimés dans l'abbaye même vers 1750⁷⁴. En revanche apparaissent les conflits fréquents entre les religieux et la communauté civile (à propos de la traversée du fleuve), entre les religieux et le prêtre chargé de la paroisse. Déjà en 1673 un conflit oppose les moines et le vicaire « qui voulait faire interdire aux bénédictins le droit de confesser les habitants de la ville »⁷⁵. En 1707, « avec le respect dû à tout ce qui vient de la part de notre Saint-Père le Pape » le chapitre reçoit la bulle de Clément XI « pour la condamnation des propositions de Jansénisme ». En 1706-1709, un conflit oppose au sujet de la présence aux assemblées du clergé les sieurs chanoines de Pézenas aux religieux de Villemagne et de Saint-Thibéry. Au cours des années ...

... suivantes, le chapitre s'oppose au prince de Conti lui-même. En 1750, un conflit cocasse oppose longtemps les moines et le curé : les religieux « disent et sonnent les messes pendant la messe de paroisse », et ce jusque pendant le prône, et le prêtre entend leur faire interdire l'exercice des fonctions curiales (processions, enterrements, direction des confréries) ; il souhaite même que les bénédictins n'accèdent plus à l'autel de la paroisse. Il en est là comme à Saint-Chinian ou à Villemagne ; en revanche Saint-Guilhem ignore cette situation, puisque ce n'est qu'à la veille de la Révolution que la paroisse Saint-Barthélemy est transportée dans l'abbaye, les fonctions de curé étant alors confiées à un moine, Dom Michel.

Les dernières années du monastère (aux yeux de l'historien sinon aux yeux des religieux qui ignorent que la Révolution est proche) sont assombries par un grave conflit qui oppose les moines et leur abbé le chevalier de Berthon de Crillon, « chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et de l'ordre militaire et royal de Saint-Louis, maréchal des camps et armées du roi et abbé commendataire », neveu de l'archevêque de Narbonne, pourvu en commende en 1741 et qui sera le dernier abbé du monastère⁷⁶. Selon un document du 4 mai 1790, Dom Jean-François Mourgues⁷⁷ signale qu'il est dû au monastère « par la succession du sieur chevalier de Crillon dernier abbé commendataire de l'abbaye » la somme de 36 000 £, « dont l'économiste général du clergé est responsable »⁷⁸. En fait, la situation semble être plus dramatique. Le février 1791, celui qui n'est plus que le « sieur » Joseph Sairas de Saint-Privat (religieux du monastère supprimé) répond à une demande relative à un emprunt de 4 000 £ qui était entre les mains du « sieur » Brignet⁷⁹, ancien syndic et cellier du monastère. C'est l'occasion d'exposer les tenants et les aboutissants du procès que les religieux ont intenté devant le Grand Conseil vis-à-vis de leur abbé commendataire. Ils ont été condamnés le 26 août 1785 à payer « une somme considérable » de 54 908 £ 3 sols 10 deniers (et d'autres sommes encore, au total 77 084 £ 4 sols 7 deniers). La somme principale a été avancée par le père procureur général de l'ordre et payée à l'abbé le 18 octobre 1785. Pour rembourser cette somme, divers emprunts ont été contractés 35 000 £ auprès des religieux augustins de Montmorillon « dans leur maison à Paris » par D. Pierre Nicolau prieur⁸⁰ et par l'intermédiaire de D. Joseph André Franc procureur général de l'ordre⁸¹ ; 4 000 £ auprès du sieur Baldy père, bourgeois de Saint-Thibéry, 2 400 £ auprès d'André Robert directeur des tabacs de Pézenas ; en 1786, 4 000 £ ont été empruntées au même sieur Robert et 6 000 £ auprès de « la demoiselle Delon V^{ve} Bessière, de Gabian ». En 1787, la situation semble s'aggraver : pour rembourser A. Robert, 6 000 £ sont empruntées au père de D. Sairas de Saint-Privat, « ancien capitaine et chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, citoyen de Béziers » ; d'autres sommes encore en 1786 à Bernard Vigouroux, en 1787 à Jacques Villebrun... La Révolution annulera ces dettes, au grand dam des créanciers⁸².

La Révolution

Au moins dans les débuts, les événements révolutionnaires n'ont pas été trop durs pour la communauté de Saint-Thibéry. A la différence de ce qui s'est passé à Villemagne-l'Argentière, où les religieux semblent n'avoir jamais su se faire accepter par une population qui s'est peut-être obstinée à voir en eux des usurpateurs, à Saint-Thibéry il y a eu de réelles tentatives pour conserver le monastère qui dans les dernières décennies semble être devenu noviciat⁸³. Les pères n'en ont pas moins dû s'enfuir, en cachette et sans gloire⁸⁴.

A la Révolution, le maire est Jean-François de Hondrat, de la même famille que D. François Hondrat qui est à l'origine de l'introduction des mauristes. Il semble avoir tout fait au service de la congrégation. Plusieurs documents d'avril à juillet 1790, dont une pétition en date du 28 juillet 1790 portant la signature de quelque cent cinquante habitants, témoignent des efforts accomplis pour conserver l'abbaye « pour servir de retraite aux religieux de cet ordre » – « la

crainte de les perdre alarme toute la ville » –, et aussi pour l'ouvrir à des religieux d'autres ordres ; plusieurs municipalités voisines s'associent à la démarche (document du 26 novembre 1790).

De fait, il semble que pendant quelques mois l'abbaye héberge quelques moines d'autres abbayes, notamment ceux d'Aniane. En septembre 1785, les religieux sont D. Jacques Gontier⁸⁵, sous-prieur et secrétaire du chapitre, D. Jean Zacharie Juge⁸⁶, D. Jean Roux⁸⁷, D. Jean Borrelly⁸⁸, D. J.-J. Sairas de Saint-Privat⁸⁹, syndic et cellier, D. Guillaume Laporterie⁹⁰ (décédé en 1786), D. J.-Fr. Mourgues. Lors de l'inventaire de mai 1790, les religieux sont au nombre de neuf et un commis D. Pierre Nicolau, prieur, 72 ans⁹¹ ; D. Paul Blaquière, sous-prieur, 32 ans⁹² ; D. Jean Zacharie Juge, 87 ans ; D. Jean Borelli (ou Borrelly), 70 ans ; D. Joseph Sairas de Saint-Privat, senior, 69 ans (qui signera peu après Joseph Sairas Saint-Privat) ; D. Jean-François Mourgues cellier, 61 ans ; D. Jean-Jacques Souque, 59 ans⁹³ ; D. Joseph Vincent Briguet ou Brignet, syndic, 47 ans (qui deviendra curé de la paroisse et à qui seront confiés les ornements et vases sacrés de l'abbaye nécessaires à la célébration des offices)⁹⁴ ; D. Alexandre Laussel, 29 ans (qui quittera la congrégation après avoir reçu sa pension)⁹⁵ ; frère Antoine Giraud, dit selon les textes frère lai, convers, frère donné, commis (en fait « commis attaché à la congrégation par un contrat civil » passé à Notre-Dame-de-Grâce de Rochefort le 27 mai 1746), 70 ans⁹⁶.

Mais au 26 novembre 1790, D. Nicolau et D. Juge sont morts. D. Jacques Gontier, 63 ans, religieux de Montolieu « est habitué dans cette maison depuis le mois de juin dernier ». En mai 1791, le monastère regroupe vingt-deux religieux⁹⁸, ceux de Saint-Thibéry et ceux d'Aniane dont la maison a été fermée. Sont ainsi présents à la vente des « meubles, effets et ustensiles » du 16 mai 1791 et des jours suivants D. Jacques Gontier déjà nommé ; D. François Raynal ci-devant prieur d'Aniane⁹⁹ ; D. Louis Verderi (ou Verdery)¹⁰⁰ ; D. Pierre Gaucher¹⁰¹ ; D. Louis Bonnefoi¹⁰² ; D. Jean-Baptiste Cailhassou¹⁰³ ; M. Desbiès ci-devant prieur de Valmagne (cistercien) ; D. J.-B. Boudier ci-devant « professeur dans ladite abbaye d'Aniane »¹⁰⁴ ; et sont absents six autres religieux « s'étant déjà présentés pour vivre en commun dans la présente maison », qui semblent être D. Dominique Dutilh (ou Duthil)¹⁰⁵, D. Pierre Fauchier¹⁰⁶, D. Michel Décamps¹⁰⁷, D. Pierre Vidal¹⁰⁸, D. Henri Eustache¹⁰⁹, D. J.-B. Tronq¹¹⁰.

Au début de la Révolution, la municipalité présente ainsi l'état du monastère :

Ledit couvent ou monastère consiste en une église avec quatre chapelles, une sacristie avec ses décharges, un grand réfectoire, une grande cuisine avec deux offices très spacieux, un fort grand chapitre dans lequel il y a un autel dont le devant est d'une plaque de marbre, deux salles, une grande et la seconde petite, un cloître à quatre ailes avec le dessus dudit cloître bien vitré et couvert, une chambre contenant les archives, une autre chambre contenant la bibliothèque, une grande salle servant à tenir les assemblées capitulaires [*suit la désignation du jardin et des pièces de service*], une haute tour avec un pigeonnier au bas de laquelle est la prison pour les fous, quatre dortoirs ou corridors dont deux grands, les deux du premier étage contiennent onze chambres fort grandes, les deux du second en contiennent dix-sept, en outre nous avons trouvé trois chambres d'infirmier, un grand espace au second étage pour servir de promenade [*la mirande*], quatre grandes dépenses pour contenir les provisions.

Cette maison dont la conservation a été demandée avec insistance par délibération du conseil général de la commune [...] est grande, spacieuse, bien bâtie, très bien entretenue et en état de loger de vingt-cinq à trente religieux. Il paraît que les religieux bénédictins seraient d'une très grande utilité dans le ...

... lieu de Saint-Thibéry, soit à cause que le produit de leurs pensions qui s'y consommeraient donneraient un fonds dont les artisans et les fournisseurs tireraient un avantage réel, soit encore parce que les religieux se prêteraient sans difficulté ainsi qu'ils l'ont déclaré à former dans cette maison les établissements que le département jugerait nécessaire... ».

En fait, les vexations se multiplient, les menaces se précisent; finalement, le 13 août 1792, « l'an quatrième de la Liberté », il est procédé à l'inventaire de la sacristie « à raison du départ précipité et subit des ci-devant religieux ». Le monastère a vécu.

Les divers inventaires permettent de se faire une idée de ce que pouvait être ce monastère à la fin du XVIII^e siècle. Au 26 février 1790, la bibliothèque compte 607 volumes in-folio, 386 in-quarto, 885 in-octavo, 742 in-douze, 100 « volumes qui sont sous clé », 95 brochures, soit au total 2 815 volumes, que les officiers municipaux trouvent « dans un très mauvais ordre ». On a comme ailleurs le détail des meubles de chaque pièce, jusqu'aux chenets du « petit salon » ; sans être aussi pauvre que Villemagne, Saint-Thibéry ne donne pas une impression de faste.

En 1790, les revenus de la mense conventuelle, offices claustraux et « petit couvent » se montent à 18 835 £ 15 sols. Les religieux paient 500 £ « pour son honoraire d'un an » à leur organiste « M. Olivier » et 60 £ au sieur Garrigues souffleur d'orgue ; 630 £ donnés aux pauvres¹¹¹. Le 26 février 1790, la « déclaration des meubles et effets de l'église et sacristie » des religieux indique :

Église. Une orgue, boiserie tout autour du chœur et du sanctuaire, cinq tableaux, six grands chandeliers, une grande croix, le tout en laiton, pour le maître-autel, quatre petits chandeliers pour les deux petits autels, quatre cloches, une horloge, et un lutrin.

Dans la sacristie les ornements blancs, rouges, violets, noirs ; deux dais pour la procession du Saint Sacrement; comme reliquaires, « trois bustes en argent et deux en bois doré, un buste de la Vierge en bois doré » ; une « boiserie tout autour de la sacristie, deux grands tableaux, cinq petits », et l'argenterie ordinaire¹¹². Il est question de « la salle de compagnie autrement dit grand salon », mais on note que salon se dit aussi pour le « salon d'infirmierie ».

En général les officiers municipaux de Saint-Thibéry se montrent plus compréhensifs que dans d'autres abbayes ; ils interviennent pour que les religieux ne soient pas privés de tout, pour que les ornements soient donnés à l'église paroissiale ; la « boiserie » de l'église et de la sacristie ne sera pas vendue... Mais le 5 mars 1791 un arrêté du Directoire décide la vente du mobilier ; en dépit d'une requête « A Messieurs les administrateurs du Directoire... » pour retarder la vente du mobilier, les 4 mars, 6 mai, 8 juillet 1791 sont vendus mules, chevaux, parfois « hors d'âge », charrette¹¹³. Le 26 novembre 1792 sont vendus « sept tableaux représentant les sept sacrements » ; il reste dans le réfectoire deux grands tableaux et quatre petits¹¹⁴. Parmi les acquéreurs on trouve certains des religieux (D. Desbiès, p. ex.) (fig. 16).

Depuis la Révolution et aujourd'hui

En 1806, au prétexte que l'abbatiale se dégrade les belles orgues sont transportées dans l'église Notre-Dame des Tables, à Montpellier. S'agissait-il d'un bien national ou communal ? En 1828-1831, les habitants tenteront de récupérer l'instrument, prétendant qu'il avait été le « produit d'une double dîme », d'une « dîme supplémentaire payée par les habitants de Saint-Thibéry », « volontairement consentie lors de son achat », pour un instrument « placé dans l'église paroissiale consacré aux exercices de son culte »¹¹⁵. En réponse, le conseil de la fabrique de Notre-Dame des Tables affirmera au contraire que ces

orgues ont été construites « aux frais des religieux bénédictins », « pour leur usage exclusif »... ».

Actuellement, le visiteur trouve encore dans l'ancienne abbatiale bien des restes de son histoire mauriste, et surtout son organisation intérieure générale, *stalles* dans l'abside, *autel* avec son beau tabernacle, mais inconsidérément reculé au milieu des stalles, *nef* des fidèles ; l'autel de la Vierge, avec son retable, est intact. En dépit des altérations de tous ordres, et sans atteindre à la pureté de l'église de Saint-Sever-de-Rustan, il reste que, si on la compare avec d'autres abbatiales comme par exemple celle de Saint-Guilhem, l'église de Saint-Thibéry avec sa belle sacristie reste proche de ce qu'elle était au départ des derniers moines, qui n'auraient pas de peine à la reconnaître.

Conclusion

On peut tirer quelques conclusions et pour Saint-Thibéry même, et pour la congrégation de Saint-Maur.

Par la lecture que permet l'étude de ses états successifs, l'abbatiale de Saint-Thibéry est un témoignage presque parfait de la volonté des mauristes de mettre en œuvre à la fois les prescriptions du concile de Trente et un renouveau du monachisme, en une tentative très originale pour concilier avec le tridentinisme un monachisme privé des angles durs des époques médiévales, atténué et peu à peu, semble-t-il, exténué; il est tout aussi probable qu'ils ont entendu concilier ce monachisme d'un nouveau genre avec les perspectives gallicanes. Ces perspectives ne distinguent guère l'abbatiale de Saint-Thibéry de ses sœurs du Bas-Languedoc, mais elles y sont bien perceptibles.

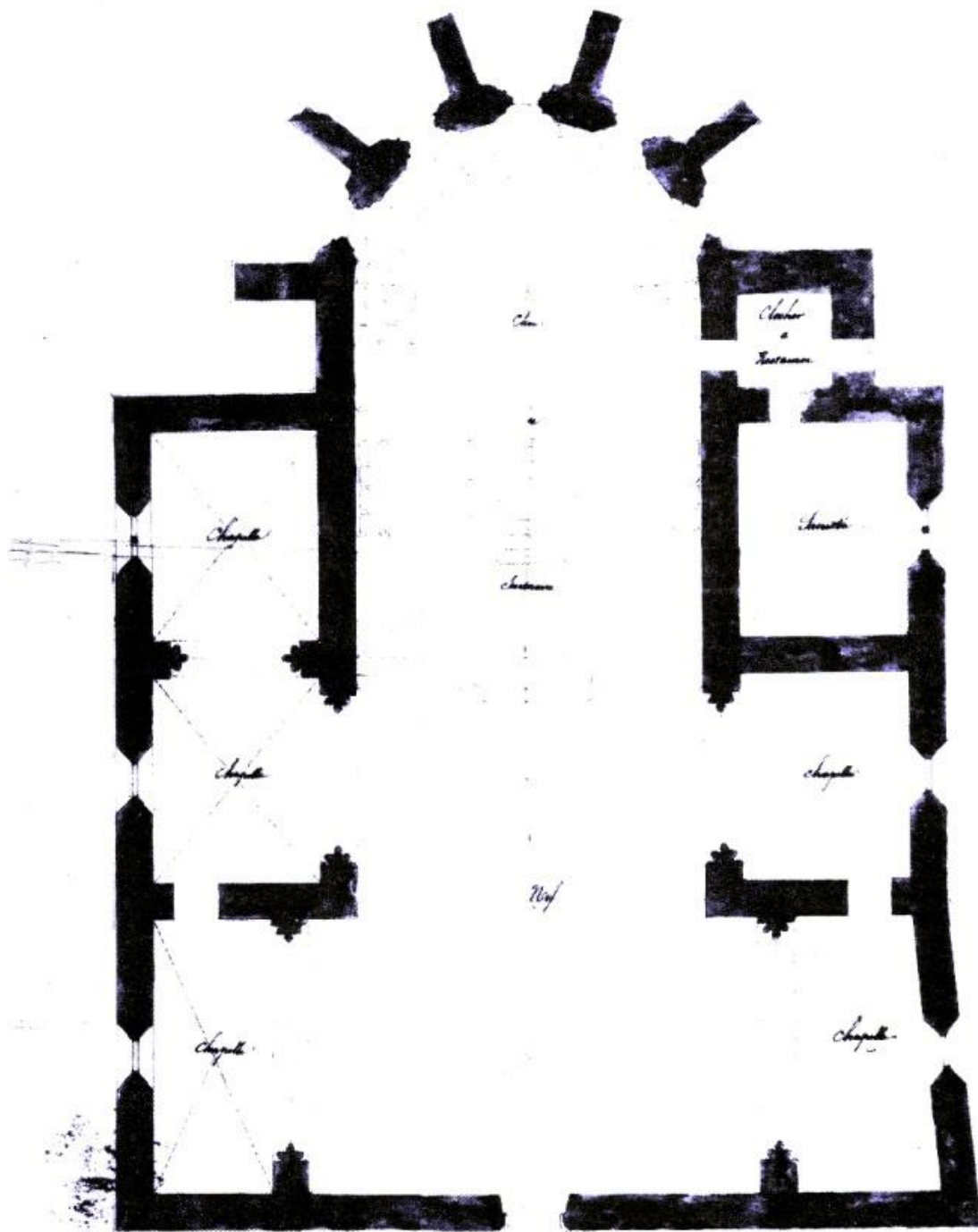
La tridentinisation de l'abbatiale éclate aux yeux dès que l'on compare les plans de l'édifice médiéval avec ceux des XVII^e et XVIII^e siècles. Si l'on regroupe sous le terme de tridentinisation la volonté de promouvoir le culte de la Présence réelle dans l'Eucharistie (avec en corollaire la volonté de réduire le poids des saints et des reliques) et celle de prendre en compte le fidèle laïc, on n'aura pas de peine à retrouver ces aspects dans la restauration de Saint-Thibéry. L'agrandissement et la réorganisation de l'abbatiale, avec une large nef pour le fidèle laïc ; le nouvel autel et le tabernacle de la Présence réelle, peut-être le baldaquin, ainsi que leur place entre stalles et nef ; la place réduite reconnue aux *corpora sanctorum* et aux reliques (comme à Saint-Guilhem) ; le transport des stalles au fond de l'église ; les orgues, et probablement la présence d'une chaire dans la nef (mais on ne sait rien sur ce point) autant de mises en application des décrets tridentins en une ouverture aussi large que possible au fidèle laïc.

Il ne faut pas hésiter à reconnaître au transfert du chœur des stalles au fond de l'abside une valeur éminemment symbolique : dans une abbatiale organisée selon l'ordre *stalles, autel, nef*, le moine n'a plus l'exclusivité du bâtiment ; y a-t-il encore la primauté ? Déjà cette disposition qui efface l'antique jubé atténué considérablement (certes sans l'abolir) la clôture monastique ; c'est toute une ecclésiologie qui est ainsi repensée, dans la mesure où les jubés présents dans toutes les églises à collège de prêtres, cathédrales ou collégiales, y manifestaient la force de l'idéal monastique qui organise (au moins en principe) les chapitres. Les mauristes ont transformé leur église médiévale à chœur clos en une église largement ouverte aux fidèles laïcs, qui se voient reconnaître une place de choix lorsque, dans cette église bien restaurée, ils découvrent le splendide maître-autel installé par les religieux. D'autre part, face au Dieu présent/caché moines et laïcs sont rapprochés autant que faire se peut, les uns devant, les autres derrière un même autel. Certes on peut voir dans le transfert des stalles dans l'abside une volonté primitiviste de retour à l'organisation des premiers siècles ; mais il est également permis d'y reconnaître une application de l'« assistance à la messe » qui est une autre forme du

Commune de Saint-Clément

Projet de restauration de la
partie supérieure des stalles de
l'Église.

Plan général de l'Église.



Échelle 1/500

Donné pour l'authenticité de ce plan
à Montpellier le 21 Janvier 1873



Vu et approuvé
le 20 Janvier 1873
Le Maire des Stalles
Clément

Fig. 16. - Le plan de l'église avant le déplacement de l'autel et de la table de communion. On remarque la présence de deux bancs de quatre stalles de chaque côté de l'autel.

... tridentinisme catholique. Et comment ne pas rappeler qu'en disposant ainsi leur église, les religieux de Saint-Thibéry suivent l'exemple de leurs confrères de Saint-Germain-des-Prés, leur maison-mère, où dès les années 1640 l'église est réorganisée avec les stalles dans l'abside ? Mais que devient la symbolique de l'église orientée ?

Quoi qu'il en soit, on ne peut mieux saisir l'originalité des choix mauristes qu'en comparant leurs abbayes d'une part avec celles de monastères restés traditionnels comme ceux des cisterciens et de l'autre avec des cathédrales voisines comme celle de Saint-Pons-de-Thomières ou Saint-Just de Narbonne, où des chapitres canoniques archaïsants et peu à l'écoute du laïc freinent les velléités tridentines réformatrices de leurs prélats. S'il y a un bâtiment ecclésial qui aujourd'hui semble devoir s'organiser en fonction du laïc, c'est bien la cathédrale. Or aux siècles classiques une cathédrale appartient à la fois à l'évêque et aux chanoines, avec bien des conflits de pouvoir. A la veille de la Révolution encore, les chanoines de la cathédrale de Narbonne, cathédrale sans transept et sans nef réduite à son chœur, reconstruisent à l'identique leur chœur de stalles sans

envisager de dégager un espace pour le laïc ; comment les archevêques peuvent-ils satisfaire aux exigences tridentines en faveur de la pastorale des fidèles ? A Saint-Pons-de-Thomières, à la suite des destructions des guerres civiles d'importants travaux sont engagés au XVII^e siècle ; le chœur ayant été détruit, les évêques saisissent l'occasion fournie pour réorienter l'église l'autel est placé devant l'ancienne porte, le chœur des stalles est retourné, et un jubé, certes allégé mais pourtant très présent, sépare ce chœur de la courte nef. Dans les deux cas, le fidèle laïc ou ne peut assister à l'office des chanoines invisibles derrière leur chœur clos (à Narbonne), ou s'il y assiste comme à Saint-Pons, c'est loin de l'autel derrière les grilles du jubé. Dans les abbayes mauristes, en revanche, et ce dès la seconde moitié du XVII^e siècle, les bénédictins mauristes apportent des réponses qu'on peut tenir pour révolutionnaires, surtout si on les replace dans le cadre monastique. On peut parler d'une tentative pour définir un monachisme renouvelé – un monachisme tempéré et de bonne compagnie, et de ce point de vue on comprend mieux l'effroi de Rancé, le restaurateur de La Trappe, devant une évolution qui lui semble nier purement et simplement sa définition du moine coupé du monde et pleinement pénitent.

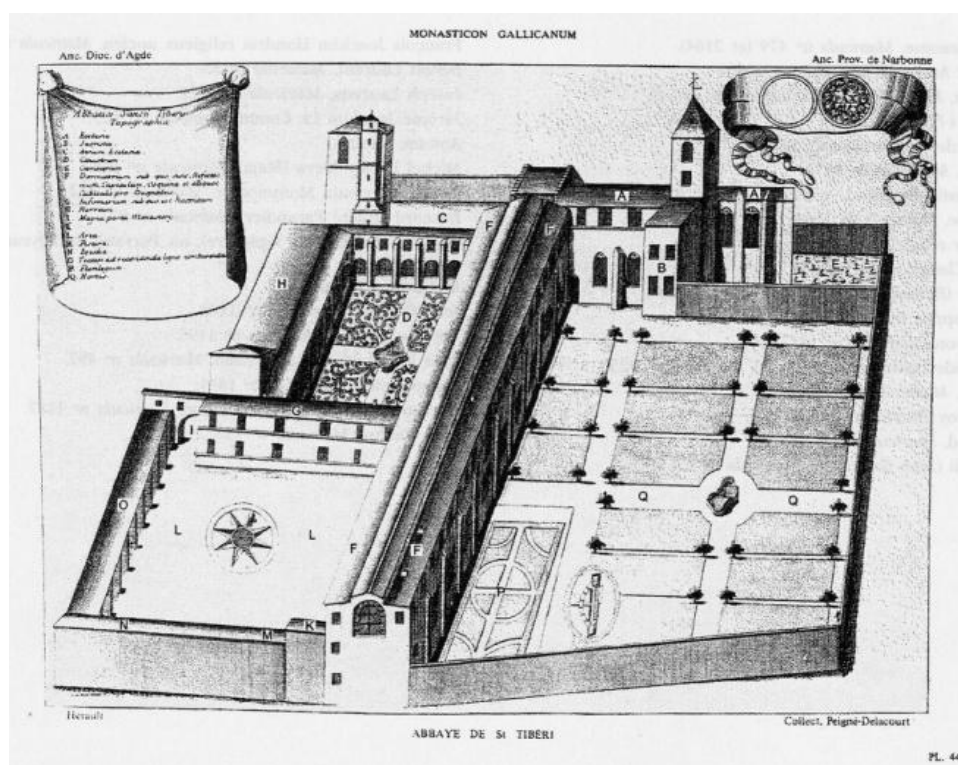


Fig. 17. - La topographia ou delineatio du Monasticon galficanum (vers 1860). Cette delineatio ou scénographie n'est pas datée, mais elle figure parmi d'autres dessins des années 1860. Elle représente un état du monastère qu'on peut situer entre les plans de 1656 et les reconstructions du XVIII^e siècle. Pour une part ce plan est conforme à la réalité; il ne l'est plus sur nombre de points.

A. Ecclesia. B. Sacristia. C. Atrium ecclesiae. D. Claustrum. E. Coemeterium (qui est clos et qui doit être le cimetière des moines, derrière le chevet de l'église). Tout cela paraît proche de la réalité, encore que la chapelle rouge n'apparaisse pas.

F Dormitorium sub quo sunt refectorium, capitulum, coquina, et aliquot cubicula pro hospitibus : la partie de ce bâtiment qui longe l'aile est du cloître existe encore; mais le dormitorium a-t-il été véritablement poursuivi vers le sud sous cette forme, ou bien le dessinateur s'est-il borné, comme souvent, à aligner les constructions nouvelles et les anciennes qu'indique le plan ? Quoi qu'il en soit, le grand dormitorium construit au XVIII^e siècle et toujours existant sera construit à la perpendiculaire du milieu du bâtiment représenté, et un grand escalier mauriste, aujourd'hui écroulé, le reliera à l'aile est du cloître.

Les bâtiments suivants n'existent plus sous cette forme : G. Infirmarium sub quo est hospitium (emplacement du grand bâtiment actuel). H. Horreum. I. Magna porta monasterii (elle sera déplacée au fond du jardin et son emplacement est encore visible). K. [néant]. L. Area (partie du futur jardin, aujourd'hui couverte de maisons particulières). M. Pistura. N. Equilia. O. Tectum ad recondenda ligna comburenda. P. Florigelium (jardin d'agrément). Q. Hortus.

Les reconstructions du XVIII^e siècle modifieront toutes les parties sud de cette delineatio.

Le visiteur ne manquera donc pas de regarder avec un intérêt curieux l'étrange et symbolique tabernacle à deux portes ; il saura y reconnaître un témoignage de la conjonction difficile des perspectives du monachisme et des exigences d'un tridentinisme pleinement assumé.

Quelques aspects remarquables

Méritent l'attention et/ou posent question :

- la présence de la « grotte de saint Thibéry », dans la cour devant l'église, au pied du « clocher » ;
- la crypte, à rouvrir (l'accès en a été bouché il y a quelques années), avec quelques sondages vers les colonnes sous la porte de la sacristie ;
- la sacristie, très mauriste et belle dans sa simplicité ;

- l'autel et son tabernacle à deux portes ;
- la table de communion en marbre, remarquable par les boules de marbre ; il faudrait ramener autel et table de communion à leur place primitive, toujours visible sur le sol ;
- le lutrin ;
- le fort exhaussement de l'église (visible dans la sacristie), sous le sol cimenté de laquelle se trouvent les dalles primitives (et peut-être le tombeau de la princesse de Conti dans la chapelle nord) ; peut-être en est-il de même sous le sol du chœur des stalles ; peut-être aussi dans la « chapelle rouge » de la Vierge ;
- la cour du cloître, sous laquelle doivent se trouver les restes du cloître médiéval.

Il serait bon de procéder au mètre de ces bâtiments chargés d'histoire (fig. 17).

Liste des moines de Saint-Thibéry dont le nom figure dans le Registre du Chapitre

- Anselme Antheaume, *Matricula* n° 479 (et 2164).
- Jean Gualbert Audigier, *Matricula* n° 1080.
- Jacques Baldit, *Matricula* n° 1171 longtemps prieur.
- André Barrez (?), *Matricula* n° 1117.
- Gabriel Bellordeau, *Matricula* n° 1450. Jean Bernède, *Matricula* n° 1674.
- Bernard Augustin Bertrand, *Matricula* n° 533.
- Bernard Boirie, *Matricula* n° 1064.
- Jacques Boyer religieux ancien.
- Jean Michel Cladière, *Matricula* n° 1735.
- Berard Pierre (Berault) Claveries, *Matricula* n° 1346.
- Antoine de Loppes, *Matricula* n° 1329.
- Jean du Buisson, *Matricula* n° 1832.
- Lancelot Placide Duverger (Duvergier), *Matricula* n° 925.
- Andr Genest, *Matricula* n° 1214.
- Michel Geoffroy, *Matricula* n° 1267.
- François Girod, *Matricula* n° 1158.
- Jean Guirbaldi (Jean Guilbaud), *Matricula* n° 1385.
- François Joachim Hondrat religieux ancien, *Matricula* n° 979.
- Benoît Laurent, *Matricula* n° 35.
- Joseph Laurens, *Matricula* n° 1822.
- Jérôme Joachim Le Contat, *Matricula* n° 325. Antoine Maurin.
- Michel Ignace Meya (Meja), *Matricula* n° 638.
- Charles Germain Mommonier, *Matricula* n° 422.
- Bernard Hilaire Parandier, *Matricula* n° 972.
- Augustin Peirany (sa signature), ou Perrany ou Peyrani, *Matricula* n° 1742.
- Dominique Prestor.
- Jean Oueilhe, *Matricula* n° 1102.
- Antoine Roubié. *Matricula* n° 1195.
- Jean Romuald de Saint-Julien, *Matricula* n° 492.
- Biais Sicard, *Matricula* n° 1841.
- Christophe Trichon est-ce Tachon, *Matricula* n° 1287.
- Jean Vachet, *Matricula* n° 1302.

Liste des prieurs de Saint-Thibéry

(D. Charvin, complété jusqu'en 1690 par les indications de D. Dulaura, BNF lat 12699, 186 r°-187 v°)

1645. *Providebit Superior Generalis.*
1648. D. Léandre Anetz.
1651. *Contin.*
1654. D. Hugues Couléon.
- 5 juin 1655 D. Jean Queilhe (comme il signe, ou Queuilhes ?) nommé et institué prieur par D. Jean Harel ; 26 avril 1656, D. Oueilhe est « *administrator monasterii* », Ignace Meja secrétaire ; 13 juin 1656 D. F. Girod prieur et administrateur du monastère est institué par D. Harel depuis Saint-Germain-des-Prés (ADH-7H5)
1657. D. François Girod.
1660. *Contin prior*, nommé en décembre 1661 prieur claustral de Lamourguier qui se fonde.
1663. D. Jacques Baldit (administrateur).
1666. D. Jean Guirbaldi (administrateur).
1669. D. Bernard Bovrie.
1672. D. Armand Boisserie.
1675. D. François Girod.
1678. D. Paul La Caze.
1681. D. Jean Dusault (administrateur).
1684. D. Gabriel Contes.
1687. D. Antoine Morin.
1690. D. Gabriel Bellordeau.
1693. D. François La Bourgade.
1696. *Contin, prior.*
1699. D. Paul Saporta.
1702. D. Jacques La Gorée.
1705. *Contin.*
1708. D. Gabriel Le Comte.
1711. D. Etienne Verdeilles.
1714. D. Pierre de Rey.
1717. *Contin. pnor.*
1720. D. Joseph Sort.
1723. D. Pierre Auzières.
1726. *Contin.*
1729. D. Jean Lamaletie, remplacé à la diète de 1732 par D. Paul du Sault (administrateur).
1733. D. Jean Maupel.
1736. D. César Arribat.
1739. D. Pierre Roux.
1742. *Contin.* Remplacé à la diète de 1743 par D. Raymond Embry (administrateur).
1745. D. Jacques Barescut
1748. D. Joseph Barescut (administrateur).
1751. D. Pierre Roux.
1754. *Contin.*
1757. D. Jean Baptiste Bartet.
1760. D. Jacques Barescut.
1763. D. Christophe Jeannin.
1766. *Contin.* Remplacé à la diète de 1767 par D. Bernard Labaste. 1769. D. Joseph Jean Maury.
1772. *Contin.*
1775. D. Joseph Jean Maury.
1778. D. Claude Chabran.
1781. *Contin.*
1783. D. Dominique Duthil.
1788. D. Pierre Nicolau.
D. Dominique Choussédié pendant dix mois.
15-06-1648, D. Anetz premier prieur.
1651. Renouvelé.
1654. D. Hugues Colcon ?
1656. D. J. Queilhe (ou Oueilhe), transféré à Saint-Guilhem. D. François Girod, administrateur puis prieur en 1657.
- 11-11-1661. D. F. Girod transféré à La Mourguier. Retour de D. Queilhe.
1663. D. Baldit.
1666. D. Jean Guirbald refuse d'être administrateur.
21-12-1666. D. Bernardin Boirie.
- 1669, Reconduit.
1672. D. Arnauld Boisserie.
1675. D. Girod pour la deuxième fois.
1678. D. Lacase administrateur.
1681. D. Jean Dusault. 1684. D. Gabriel Comte. 1687. D. Antoine Morin. 1690. D. Gabriel Bellordeau.

Ici s'arrête la liste de D. Dulaura qui écrit en 1690.

NOTES

1. Sur le sujet, outre notre ouvrage *Chœur clos, chœur ouvert* (Cerf, 1998 ; par la Suite résumé en CCCO), on pourra consulter des études sur les églises mauristes de Saint-Germain-des-Prés (en cours de publication dans les *Études augustiniennes*) et de Villemagne-l'Argentière (*Bulletin de la Société archéologique et historique des hauts cantons de l'Hérault*, n° 23, 2000, p. 113-159) ; ainsi qu'une étude sur Cessenon (église du prieuré-cure de D. Tarrisse, à paraître dans le *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers*.
Sur Saint-Thibéry, voir *Gallia christiana*, VI, 707. BNF mss lat. 11814 f° 287 (pouillé), lat. 11819 f° 408-434, lat. 11821 f° 105, lat. 12699 f° 178 (« *Specimen Historiæ abbatiae sancti Tiberii* », par Dom Et. Dulaura, moine du monastère, 1690 ; « *Vita SS. Tiberii, Modesti et Florentiæ martyrum* », f° 188 r°-193 r° ; copie d'une bulle pontificale de confirmation du monastère, f° 193 ; par suite d'une erreur, le folio 120 r° remplace le f° 180 r° -, et ainsi de suite), lat. 12700 f° 1-91 et f° 100 v°-106 v°, et lat. 13845 f° 152. Arch. dép. de l'Hérault, nombreux documents, dont ADH-7H5, qui contient notamment le « Registre contenant les délibérations capitulaires et autres actes du mon[astère] de Saint-Thibéry de la congrégation de Saint-Maur commencé l'an 1655 ». E. Massai et R. Ollier, « L'abbaye bénédictine de Saint-Thibéry dans la seconde moitié du XVII^e siècle d'après le *Registre de délibérations du chapitre (1633-1717)* », *Études sur Pézenas*, 7 n° 1, 1976, p. 17-28 et 7 n° 2, 1976, p. 23-37 (concerne essentiellement les possessions et la gestion du patrimoine). *Carrefour Saint-Thibéry, L'Amateur de tout le monde*, n° 5 spécial, Histoire locale.
Je remercie M. l'abbé Cazes, curé de Saint-Thibéry, pour sa courtoisie et son obligeance.
2. F.R. Hamlin signale que *Cesserone* est mentionné dans les Tables de Peutinger, et il trouve en 890 *monasterium S. Tiberii, cui vocabulum est Césarion* (Les Noms de lieux de l'Hérault, 1983).
3. Les plans et documents ont, dans la mesure du possible, été présentés orientés de façon à faciliter les comparaisons entre les plans successifs. Mais les architectes ont porté leurs indications et notes sans tenir compte de cette orientation... D'où des plans qui peuvent sembler renversés.
Dans le texte, les chiffres entre parenthèses renvoient au plan étudié.
Tous les textes transcrits ont été modernisés,
4. Voir notre communication sur Cessenon (à paraître),
5. BNF mss lat 12699, f° 178 r°, 175 r°.
6. Depuis son affiliation (1627), le monastère de La Daurade joue le rôle de maison-mère pour la province de Toulouse (le noviciat de Saint-Louis s'y est transporté). Sur Sainte-Marie de la Daurade, on consultera avec fruit « Notre-Dame de la Daurade à Toulouse à l'époque de Bernard de Montfaucon », dans *Dom Bernard de Montfaucon, Actes du colloque de Carcassonne - Octobre 1996*, CDDP de l'Aude et Éditions de Fontenelle, t. I, p. 83-106.
7. *Matricula* n° 979. Il entre à 52 ans, profès de Saint-Louis le 25 mars 1641, mort à Saint-Thibéry le 2 janvier 1665.
8. *Matricula* n° 75. De Beauvais, mourra en 1670 à Saint-Germain-des-Prés.
9. *Matricula* n° 554. Il mourra en 1673 à Saint-Chinian.
10. BNF mss lat 12699. Ces moines ne figurent pas dans la *Matricula*.
11. *Matricula* n° 154. Il mourra en 1662 à Aniane.
12. Copie de la lettre de Louis XIII à l'évêque d'Agde en BNF mss lat 12699, f° 185 r°.
13. ADH-11F12. On retrouve dans tous les monastères mauristes ces armes de la congrégation.
14. ADFI-7H13.
15. Copie pour l'abbé Maurice Bruslet de documents médiévaux confirmant ces droits en ADH-7H1.
16. *Matricula* n° 308, mort en 1677 à Aniane.
17. *Matricula* n° 156, né à Saint-Thibéry, religieux de ce monastère avant la réforme, emmené par D. Tarrisse à Saint-Louis où il est reçu profès le 21 mars 1624, et qui décède à Saint-Thibéry le 22 juillet 1654.
18. On trouve aussi D. Jean, en religion Colomban (prénom qui serait significatif pour un religieux qui restaure la vie monastique) Corlens, de Marciac, entré à 30 ans, profès le 21 novembre 1613 à Saint-Augustin, décédé le 12 août 1654 à Saint-Thibéry (*Matricula* n° 14). Parmi les anciens religieux de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe, D. Corlens semble être le premier mauriste *stricto sensu*. Il meurt quelques jours après D. Léotard.
19. *Matricula* n° 198, mort en 1676 à La Réole
20. BNF mss lat 12699 f° 185 v°.
21. BNF mss lat 12699 et ADH-7H5.
22. AN-N/III/Hérault/7-5, à main levée, « Plan du monastère de Saint-Thibéry novembre 1641 » (au v°).
23. ADH-11F12, Notes.
24. ADH-11F12, Notes, p. 24.
25. BNF mss lat 12699, f° 182 r°. N. Haguenot a eu connaissance de ce dossier.
26. L'office semi-double de la fête des saints Tibère, Modeste et Florence, qui dans les leçons 5 à 8 rapporte l'histoire des origines du monastère, se trouve avec l'office de saint Guilhem aux Archives de l'Hérault (en date de 1685, ADH-5H14).
27. On y distingue nettement des fûts de colonnes.
28. BNF lai 12699 f° 185 v°. On note le terme *commode*, révélateur des principes qui guident les restaurateurs des monastères mauristes.
29. *Matricula* n° 70 (un des premiers profès), Nicolas, en religion Placide Roussel, de Nevers, entré à 17 ans, profès de la congrégation de Saint-Vanne le 22 mai 1620, décédé le 8 octobre 1680 au Bec.
30. AN-N/III/Hérault/7-2.
31. *Matricula* n° 92, mort en 1675 à La Daurade.
32. BNF lat 12699 f° 185 v°.
33. *Registre contenant les délibérations capitulaires et autres actes du monastère de Saint-Thibéry de la congrégation de Saint-Maur commencé l'an 1655* (ADH-7H5).
34. Notes manuscrites de l'abbé Cazes.
35. Sauf erreur, ce nom ne figure pas dans la *Matricula*.
36. *Matricula* n° 1987, d'Arles, entré à 19 ans, profès à la Daurade le 4 avril 1661 (avec D. Maurice Terrin et D. François Du Bois, celui-ci décédé à Saint-Thibéry le 24 février 1696, *Matricula* n° 1986), décédé le 22 février 1704 à Montmajour.
37. AN-N/III/Hérault/8-1, présenté ici orienté en dépit du fait que les annotations de D. Poumet sont dans l'autre sens...
38. AN-N/III/Hérault/8-6, voir plus loin.
39. ADH-7H6 et 7H7.
40. Autographe avec cachet, AN-N/III/Hérault/8-4. On apprend au passage que les mauristes lui doivent la restauration des bâtiments de leur prieuré de La Mourguie, à Narbonne, aujourd'hui disparu ; seule l'église subsiste.
41. AN-N/III/Hérault/8-4 r°-v°.
42. AN-N/III/Hérault/8-3.
43. Peut-être ces stalles ont-elles été encore été « modifiées peu avant la Révolution » (N. Haguenot), car il semble qu'il y eut sur ce sujet un conflit entre les moines et leur abbé, N. Berton de Crillon (1740-1786).
44. BNF mss lat 12699 f° 187 r°.
45. Haguenot, *Notes*, p. 3 et 6.
46. Voir *Chœur clos, chœur ouvert, passim*.
47. ADH-7H7.
48. En dépit de l'exiguïté du lieu.
49. C'était un bénéficiaire simple dont le titulaire était un prêtre séculier et non un moine (ADH 7H13).
50. ADH-7H7.
51. Voir dans le *Dictionnaire de spiritualité* notre article « Widenfeldt (Adam) ».
52. ADH-7H7 et BNF lat 12699 f° 187 r°. D. Jacques Baldit, *Matricula* n° 1171, mort en 1675 à Saint-Jouin-de-Marnes.
53. ADH-7H7.
54. Rome vient de libéraliser l'usage de la musique d'orgue.
55. Voir notre étude dans *Études augustiniennes*.
56. N. Haguenot, ADH-11F12, *Notes*, p. 32.
57. ADH-14F70.
58. ADH-7H6 et 7H7.
59. AN-LL/992) f° 50 v°.
60. ANLL/992/ f° 93 v°.
61. Sur ces conflits, voir un texte de protestation des religieux reproduit dans notre article consacré à Villemagne-l'Argentière.
62. *Matricula* n° 1175 (par erreur).
63. *Matricula* n° 1195, mort en 1675 à Saint-Thibéry.
64. *Matricula* n° 1305, mort en 1682 à Saint-André.
65. *Matricula* n° 1158, mort en 1683 à Pontlevoy.
66. *Matricula* n° 1102, mort en 1711 à Sainte-Croix
67. BNF mss lat. 12699 f° 186 r°, repris par N. Haguenot, ADH-11F12, *Notes*, p. 3.
68. *Matricula* n° 1896, mort en 1711 à Aniane,
69. *Matricula* n° 2131, mort en 1722 à Aniane.
70. *Matricula* n° 2086, mort en 1727 à Montoulieu.
71. *Matricula* n° 3000, mort en 1733 à Saint-André.
72. *Matricula* n° 3137, mort en 1712 à Sorèze.
73. *Matricula* n° 2718, de Montpellier, mort en 1727 à Ambronnay.

74. Voir un petit *Rituel* manuscrit en ADH-7H2 « *Cæremoniæ in officia seivandæ* » (XVIII^e siècle).
75. E. Massai et R. Ollier, « L'abbaye bénédictine de Saint-Thibéry dans la seconde moitié du XVII^e siècle d'après le *Registre de délibérations du chapitre* (1633-1717) », *Études sur Pézenas*, 7 n° 1, 1976, p. 17-28 et 7 n° 2, 1976, p. 23-37 (concerne essentiellement les possessions et la gestion du patrimoine). Référence pour le texte, p. 34. Le Registre a disparu.
76. Les détails en ADH-L4602 (verbal du 26 février 1791).
77. *Matricula* n° 6959.
78. ADH-0468.
79. Ou Briguet Jos. Th., *Matricula* n° 7722, né à Fuencarral diocèse de Tolède en Espagne, entré à 18 ans, profès le 13 juin 1760 à La Daurade, décédé le 8 mars 1810 au Pouget (Hérault).
80. *Matricula* n° 6419, mort prieur de Saint-Thibéry ; avec D. Juge, l'un des derniers moines morts dans leur monastère.
81. *Matricula* n° 7254. Entré à 16 ans, profès de La Daurade le 3 avril 1751.
82. Des notes manuscrites d'E. Massal dont je dois la connaissance à M. l'abbé Cazes montrent qu'à la fin du XVIII^e siècle encore les religieux n'ont pas abandonné le projet de reconstruire la nef de leur église. Lors de la cession à la confrérie des Pèlerins de l'église Notre-Dame-de-la-Salvetat (sur le plan A, la « chapelle des paroissiens », A4), les religieux se réservent à cette fin expresse la propriété du sol de la chapelle.
83. Comme le montre la *Matricula*.
84. Sur l'abbaye pendant les événements révolutionnaires, on dispose des documents réunis dans ADH-0468 d'où sont tirés les éléments qui suivent.
85. *Matricula* n° 6809, de Pézenas, entré à 18 ans, profès à La Daurade le 26 avril 1743, décédé à Bologne le 15 février 1796.
86. *Matricula* n° 5555, né à Saint-Sever, entré à 16 ans, profès à La Daurade le 24 janvier 1720. D. Zacharie Juge a eu une carrière remarquable prieur en 1739 à La Mourguier en 1745 à Rochefort ; à Montmajour dès 1746, continué en 1748 en 1754 à Saint-André, dès 1755 revient à Montmajour où il est continué en 1757 et 1760 ; prieur à Aniane en 1763 ; revient à Montmajour en 1769 ; prieur à Aniane en 1775. Très âgé, D. Juge finit ses jours à Saint-Thibéry vers 1790.
87. *Matricula* n° 6394, né à Bordeaux, entré à 17 ans, profès à La Daurade le 27 mai 1735.
88. *Matricula* n° 6489.
89. *Matricula* n° 6706.
90. *Matricula* n° 6924 (La Poterie), de Montolieu, entré à 20 ans, profès le 10 mars 1745 à La Daurade, décédé le 14 juillet 1786 à Saint-Thibéry.
91. *Matricula* n° 6419 (ou 6488 ?).
92. *Matricula* n° 8354.
93. *Matricula* n° 7145.
94. *Matricula* n° 7722.
95. *Matricula* de la Bibl. Mun. de Montpellier n° 8552, Lodève, 22 ans, Bordeaux, 21-12-1784.
96. Ne figure pas dans la *Matricula*. Mais présent dans la *Matricula cammissorum*, BM Montpellier n° 377, d'Avignon, entré à 24 ans, profès à Sainte-Marie de Rochefort le 15 mai 1744.
97. *Matricula* n° 6809.
98. Requête « A Messieurs les administrateurs du Directoire... » pour retarder la vente du mobilier, ADH-0468.
99. *Matricula* n° 7377.
100. *Matricula* n° 6181.
101. Ne figure pas dans la *Matricula*.
102. *Matricula* n° 7470.
103. *Matricula* n° 8659 (« Caillasson »).
104. *Matricula* n° 8230.
105. *Matricula* n° 7268.
106. *Matricula* n° 8175 ; ou 8215, Louis Pascal Fauchier, Arles, 21 ans, La Grasse, 10-12-1776.
107. *Matricula* n° 8608.
108. *Matricula* n° 8603.
109. *Matricula* n° 8640.
110. *Matricula* n° 8686.
111. ADH-0468, « compte général du revenu ».
112. Presque tous ces éléments sont encore en place.
113. ADH-0468.
114. On apprend ainsi que « les bibliothèques des différentes maisons religieuses du district » sont regroupées à « l'église de Saint-Félix de Béziers ».
115. ADH-2-0, lettre du 1^{er} juillet 1828 extraite du *Registre des délibérations du conseil municipal*. « Placé dans l'église paroissiale » cela signifie-t-il que l'orgue était placé dans le « transept » ?



HISTOIRE ANCIENNE ET MÉDIÉVALE :

Sylvie LHOSTIS, Marie-Gilberte COURTEAUD, La première Commission archéologique de l'Hérault (1819-1824) et les rapports d'Etienne Sicard et d'Aimant Touchy sur les « antiquités » de la région montpelliéraine et d'Alexandre Du Mège sur la découverte de l'inscription de Régimont (Poilhes) par François MAZEL ;

Alice COLBY HALL, Nouvelles remarques sur le sceau conventuel de Saint-Guilhem-le-Désert au XIII^e siècle ;

Thierry RIBALDONE, Le castellas de Tournemire (Moulès-et-Baucels, Hérault) ;

Adeline BEA, Notre-Dame de Grâce de Sérignan. Réflexion sur les étapes de la reconstruction d'un grand édifice gothique.

HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE :

Mathieu MÉRAS, Pierre Louvet, archiviste et historien, et Montpellier ;

Bernard CHÉDOZEAU, Architecture et liturgie. L'abbaye royale de Saint-Thibéry de la congrégation de Saint-Maur (ancien diocèse d'Agde) ;

Frédéric MEYER, L'évêque contre les récollets : la querelle des sacrements dans le diocèse de Saint-Pons-de-Thomières à la fin du XVII^e siècle ;

Jean-Louis BONNET, Les Mélair-Parant, artisans carcassonnais du XVII^e siècle au service de la cathédrale de Saint-Pons-de-Thomières ;

Philippe HUPPE, Privilèges et naissance : une harmonie disparue. La baronnie du Pouget et la vicomté de Plaissan au XVIII^e siècle ;

Henri VIDAL, Les grandes orgues de la cathédrale de Lodève ;

Josef SMETS, 1766 : la fin d'une lignée de seigneurs languedociens, les Roquefeuil ;

Serge SOUPEL, Les notes du Voyage sentimental en France et en Italie de Sterne, par Paulin Crasous, censeur, traducteur et professeur éclairé ;

Ian CAMPBELL ROSS, Entre la joie et la tristesse : le séjour de Laurence Sterne à Montpellier (1763-1764) ;

Laurent FÉLIX, Jean-Baptiste Pillement, un peintre des paysages dans l'Hérault, à la fin du XVIII^e siècle ;

Richard PARISOT, Montpellier et sa région au XVIII^e siècle à travers les récits de voyageurs germanophones ;

Adelaïde DE PLACE, L'oratorio pour le sacre de Napoléon d'Antoine Fabre d'Olivet ;

Marie PESSIOT, Le buste de A. Fabre d'Olivet par Charles-Antoine Callamard (1769-1815) ;

Catherine PAPINI, La confrérie des pénitents blancs de Castelnaud-de-Guers, de la restauration de 1809 à la vente de la chapelle en 1921 ;

Jean-Paul LEGROS, Jean ARGELÈS, Henri Marès (1820-1901) vainqueur de l'oidium ;

Jean-Claude GAUSSENT, Le testament de Louis Médard : un modèle républicain et patriote ;

Jean-Claude RICHARD et John ALDRED, John Claude Nattes (1765-1839) aquarelliste « anglais » compagnon de Jean-Marie Amelin (1785-1858), et Victor-Ferdinand de Nattes (1795-1881), directeur du Musée Fabre de Montpellier (1837-1881) (I) ;

Louis SECONDY, Le rôle des clercs et des religieux dans l'enseignement à Agde de 1650 à 1905 ;

Bernard DERRIEU, L'art selon la Troisième République à l'École des Beaux Arts de Montpellier ;

Jean-Paul LAURENS, Pour une sociologie des institutions scientifiques locales : le cas de l'Institut de Chimie de Montpellier (1889-1957) ;

Samuel SERRE, Le syndicalisme ouvrier dans le bassin industriel de Bédarieux (1910-1914) ;

Philippe SECONDY, Regard sur le fascisme dans l'Hérault : La difficile implantation du Parti Populaire Français (1936-1944) ;

Jean ROBIN, Les belligérants dans le ciel du Languedoc pendant la Seconde Guerre Mondiale 1939-1945.

SOCIÉTÉ, TECHNIQUES, ETHNOLOGIE :

Jérôme PRUNEAU, De l'ancrage culturel à l'empreinte sportive : évolution des processus identitaires dans la joute languedocienne ;

Richard LAURAIRE, Les vigneron et la coopérative languedocienne : entre littératures, patrimoine et traçabilité ;

Emmanuelle COULOMB, Résistance non violente en maquis héraultais : la communauté de l'Arche de la Borie Noble.

LANGUES ET LITTÉRATURE RÉGIONALES, TOPONYMIE :

Daniel MOULIAS-CARRAT, L'exploitation d'un registre de notaire, Toponymie et espace anthropisé dans la région de Clermont-l'Hérault à la fin du XVI^e siècle ;

Jean-Pierre CHAMBON, L'origine de Montpellier : à propos d'une contribution récente ;

Pierre TRINQUIER, Anne de Rulman et ses recherches sur la langue du pays ;

Roland ANDRÉANI, Les Renouvier dans la société montpelliéraine (1790-1863) ;

Laurent FEDI, Charles Renouvier et l'Allemagne après 1871 : l'annexion du criticisme, une revanche philosophique ;

Guy BARRAL, Les revues littéraires à Montpellier avant 1914 ;

Christine MARICHY, Localités non identifiées aux environs de Saint-Clément-de-Rivière et de l'apport des monographies microtoponymiques.

CHRONIQUES, NOTES ET INFORMATIONS :

Jean NOUGARET, Archéologie médiévale, histoire de l'art. Bibliographie (1998-2000) ;

Jean-Luc LAFFONT, *Martine SAINTE-MARIE*, Essai de bibliographie sur les États du Languedoc

NOTES ET INFORMATIONS (1999-2000-2001)

Les Presses du Languedoc :

- Etienne Moulinié (1599-1676), intendant de la musique aux États du Languedoc Jean-Louis Bonnet et Bérengère Lalanne

Bernard CHEDOZEAU :

- De Brantôme à Villemagne-l'Argentière : A propos de plans mauristes

Jean-Claude HÉLAS :

- Un évêque de l'an mil, saint Fulcran, évêque de Lodève (Hérault)

Marcel GUY :

- La confrérie des Pénitents Blancs de Montagnac (Hérault)

Laurent FEDI :

- Un nouveau livre sur Charles Renouvier (1815-1903) : Au principe de la République. Le cas Renouvier, de Marie-Claude Blais

Laurence CHATEL DE BRANCION :

- Mémoires inédits de Cambacérès

Christian JACQUELIN :

- Le Bistrot des Ethnologues

André SOUYRIS-ROLLAND :

- Mémoire des volontaires de la BLL

J. FRAYSSENCE :

- Livres en Hérault et Aveyron

Geneviève GAVIGNAUD-FONTAINE :

- Aux origines de la coopération vigneronne.

J. BONNET :

- La Résistance au coup d'État du 2 décembre 1851.

Walter KETTEMANN :

- Une thèse et histoire sur les réformes monastiques de Louis le Pieux et sur le rôle de Saint-Benoît-d'Aniane.

Jean-Claude RICHARD :

- Raoul Joseph Lambert (18 mars 1914-16 mai 1969) ;
- Catharisme et cathares ;
- Les Platter toujours bienvenus ;
- L'érudition mauriste à Saint-Germain-des-Prés ;
- Nouvelle revue d'onomastique ;
- 1848, 1851 et le cent cinquantième anniversaire de la 2^e République et de la Résistance au coup d'État du 2 décembre 1851 ;
- Moulins et meuniers : des techniques, des sociétés.

Jean de CLARIS :

- Taureaux et... corridas.

<http://www.etudesheraultaises.fr/>

